en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

Bimensuel
N° 1561
21 avril 2016

Ch. de Haecht, 579
BP 40
1031 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT LIÈGE X

Soins de santé : la tragédie grecque

PAGE 7

© AFP BELGAIMAGE

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL

© PHL

Diabète

Un ange gardien à ses côtés

Le patient diabétique peut bénéficier de l'aide d'un éducateur en diabétologie pour l'accompagner dans son traitement. Reportage.

PAGE 5

Élections à la MC

Les instances renouvelées

Faites connaissance avec les membres qui vous représenteront à l'Assemblée générale de votre mutualité ces six prochaines années.

PAGES 10 À 13

Bore out

Mourir d'ennui au bureau

Occuper un poste où l'on n'a rien à faire ou presque : cette forme de souffrance au travail est loin d'être exceptionnelle. Témoignages.

PAGE 6

À suivre

L'Europe au bord du gouffre?

L'Union européenne suscite incompréhension et désarroi pour de nombreux citoyens. Avec la vive tentation de s'en détourner.

PAGE 3

Conseils juridiques

Premier emploi, premiers congés

Un jeune a terminé ses études l'été dernier et vient de décrocher son premier emploi comme salarié. Peut-il partir en vacances cet été ?

En principe, les congés légaux sont calculés en fonction des jours de travail prestés l'année civile précédente. Un jeune qui décroche son premier emploi en avril 2016, par exemple, n'a donc pas droit à des congés sur cette base puisqu'il n'a pas travaillé en 2015. Cependant, grâce au système des "vacances supplémentaires" (appelées aussi "européennes") et à celui des "vacances jeunes", à certaines conditions, le travailleur pourra quand même prendre des vacances en étant payé.

Les vacances supplémentaires

Depuis 2012, le travailleur salarié a droit à une semaine de congés dès qu'il a travaillé 3 mois au cours de la même année civile. C'est ce qu'on appelle les vacances supplémentaires ou européennes. Ces 3 mois ne doivent pas nécessairement être consécutifs ni prestés chez le même employeur. Cette règle s'applique aussi en cas de reprise de travail après une pause, quel que soit l'âge du travailleur.

Par exemple, si le jeune travaille à partir d'avril 2016, il a droit à une semaine de congé en juillet. Chaque mois supplémentaire de travail lui donne droit à 2 jours de congé. Attention, les règles de calcul sont un peu différentes pour les ouvriers.

Ces congés sont rémunérés par l'employeur. Toutefois, ils ne permettent pas l'octroi d'un double pécule de vacances : le travailleur ne perçoit qu'un simple pécule de vacances (1).

Les vacances jeunes

Le jeune a droit aux vacances jeunes s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- Avoir moins de 25 ans au 31 décembre de l'année d'exercice de vacances (2). Pour avoir droit aux vacances jeunes en 2016, il faut avoir moins de 25 ans au 31 décembre 2015.
- Avoir terminé ses études au cours de l'année d'exercice de vacances (donc en 2015).
- Avoir travaillé au moins un mois au cours de l'année de la fin de ses études. Ce mois peut être presté sous un ou plusieurs contrats de travail, chez un ou plusieurs employeurs. Il peut être à temps plein ou à temps partiel mais l'occupation doit comprendre au moins 13 jours de travail.
- Avoir droit à moins de 20 jours de congés légaux (c'est un complément à ces congés, pas une alternative).
- Être occupé par un contrat de travail au moment de la prise des vacances jeunes.
- Avoir déjà pris ses congés légaux.
- Ne pas être rémunéré pendant les jours de vacances jeunes, ni être couvert par un revenu de remplacement (chômage, incapacité de travail, etc.).

© P. Rousseau - BELPRESS

- Ne pas avoir déjà eu droit antérieurement aux vacances jeunes.

Si ces conditions sont remplies, le jeune a droit à un certain nombre de jours de vacances (maximum 4 semaines). Il n'est toutefois pas obligé de les prendre, à l'inverse des congés légaux (obligatoires).

Pendant les jours de vacances jeunes, le travailleur perçoit une allocation de l'Onem : 65 % de sa rémunération brute. Attention : il existe un plafond et l'Onem prélève un précompte fiscal de 10,09 % avant de verser l'allocation.

Pour obtenir cette allocation, le jeune doit compléter un formulaire de l'Onem et le faire parvenir à son organisme de paiement (syndicat ou Capac) à la fin de chaque mois au cours duquel il prend des vacances jeunes (au plus tard au mois de février de l'année suivante). Ce formulaire peut être téléchargé sur le site internet de l'Onem (www.onem.be).

Des congés sans solde ?

Dernière possibilité : le travailleur peut toujours négocier des congés sans solde avec son employeur, qui est libre de les accorder ou de les refuser. Ces congés ne sont pas rémunérés.

// FLORENCE COLS, ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

(1) Le pécule de vacances est la rémunération ordinaire payée par l'employeur (ou la caisse de vacances pour les ouvriers) au travailleur pendant ses congés légaux. Le double pécule de vacances, qui s'élève à une proportion du salaire mensuel normal brut, est payé en plus, souvent à date fixe en mai ou juin.
(2) Il s'agit de l'année précédant celle de la prise effective des vacances.

Un exemple concret pour comprendre

Un jeune a terminé ses études en juin 2015 et a commencé à travailler le 15 septembre 2015 à temps plein sous contrat à durée indéterminée. Il a fêté ses 25 ans en mars 2016.
En 2015, il a eu droit à une semaine de congé (au titre de "vacances supplémentaires") parce qu'il a travaillé 3 mois et demi en 2015.
En 2016, il a droit à 6 jours de congés légaux, sur base des 3 mois et demi de travail prestés en 2015. Pour atteindre les 20 jours légaux, il a droit aussi ensuite à 14 jours de vacances jeunes.

>> Pour en savoir plus

Chaque situation étant particulière, le mieux est de se renseigner auprès du service du personnel, du syndicat ou de l'Office national des vacances annuelles (ONVA). Attention, les règles sont différentes pour les fonctionnaires. De plus, des règles particulières existent pour certains secteurs d'activités ou certaines entreprises.

Jeunes

Le stage de transition en entreprise

Le stage de transition a pour objectif de permettre au jeune demandeur d'emploi peu ou moyennement qualifié d'acquérir une première expérience professionnelle. Pendant une période de trois à six mois, le jeune perçoit une allocation de l'Onem et une indemnité de l'employeur.

Peut effectuer un stage de transition le jeune qui remplit plusieurs conditions :
- être inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé auprès du service de l'emploi (Forem, Actiris, ADG ou VDAB),
- s'il habite en Wallonie ou en Région bruxelloise, avoir au maximum un diplôme ou certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) (1),
- être en stage d'insertion professionnelle (2),
- avoir toujours collaboré de manière positive aux actions d'accompagnement du service de l'emploi (cette condition n'est pas d'application en Région bruxelloise)

© M. Houet BELPRESS

Le stage de transition peut être effectué dans une entreprise du secteur privé, une ASBL ou au sein d'un service public et ce, pour une période de 3 à 6 mois (3). Il se déroule à temps plein (formation éventuelle comprise). La moitié du stage peut se dérouler en dehors de l'entreprise dans un projet de formation ou d'accompagnement.

Quelles démarches ?

Il n'est pas possible de postuler directement pour un stage de transition. Le jeune intéressé par cette expérience doit prendre contact avec son conseiller au service de l'emploi. En effet, c'est ce service qui fait correspondre les besoins des employeurs (qui ont manifesté leur souhait d'accueillir un stagiaire) avec les compétences des jeunes, et qui sélectionne les candidats.

S'il habite en Flandre ou en Wallonie, le jeune peut entamer son stage de transition au plus tôt après le 6e mois de son stage d'insertion professionnelle et au plus tard le dernier jour de celui-ci. S'il habite en Région bruxelloise, c'est après le 3e mois qu'il peut le faire. Avant de débuter le stage, une convention doit être conclue entre l'employeur, le jeune et le service pour l'emploi.

Quelle rémunération ?

Pendant le stage de transition, le jeune perçoit de l'employeur une indemnité de 200 euros bruts (177,78 euros nets). Attention toutefois : le montant est calculé en fonction des heures de présence effective dans l'entreprise. À cette indemnité s'ajoute une allocation de 26,82 euros par jour (697,32 euros pour un mois complet). Celle-ci est versée au jeune stagiaire par l'Onem via son organisme de paiement (syndicat ou Capac). Dès le moment où le stage d'insertion professionnelle prend fin, le jeune qui a charge de famille ou qui a moins 21 ans et est isolé, voit ce montant majoré pour atteindre celui de l'allocation d'insertion.

Et après ?

L'employeur n'a aucune obligation d'engager le jeune à la fin de son stage de transition.

// JD

>> Plus d'infos auprès des services de l'emploi ou sur le site Internet de l'Onem (www.onem.be)

(1) En Flandre, la mesure est destinée au jeune qui ne possède pas de CESS.
(2) Le stage d'insertion professionnelle est la période de 310 jours pendant laquelle la personne qui s'inscrit pour la 1ère fois comme demandeur d'emploi doit prouver sa recherche active d'emploi afin d'ouvrir le droit aux allocations d'insertion.
(3) Plusieurs stages peuvent être effectués à condition que la durée totale maximale de 6 mois soit respectée.

Des emplois bradés ?

Le stage de transition a été instauré par le gouvernement Di Rupo pour diminuer le chômage des jeunes. 6e Réforme de l'État oblige, cette mesure relève de la compétence des Régions depuis le 1er juillet 2014. D'où des dispositions différentes, ce qui ne facilite pas les choses.

De l'avis des Jeunes CSC, ce dispositif est taillé sur mesure pour les employeurs qui bénéficient ainsi d'une main d'œuvre à temps plein quasi-gratuite qu'ils peuvent renouveler à leur guise puisqu'il n'y a pas d'obligation d'embauche après le stage. *"Ces stages remplacent des contrats de travail en bonne et due forme. Ils représentent une concurrence frontale tant pour les travailleurs en place que pour les demandeurs d'emploi*, précise Ludovic Voet, responsable des Jeunes CSC. *Cette mesure coûte cher à la collectivité alors qu'elle n'est assortie d'aucune exigence d'embauche ni de création d'emplois. Au contraire, dans certains secteurs – y compris dans les services publics – de vrais emplois sont supprimés au profit de stages".*

Quant au jeune stagiaire, il touche un revenu bien inférieur au salaire minimum garanti. Et sa période de stage ne lui ouvre pas de droits sociaux ni ne compte pour sa pension. Par ailleurs, s'il est remercié avant la fin du stage, le jeune risque d'être sanctionné durant son parcours d'insertion...

En définitive, le stage de transition est-il réellement un tremplin vers l'emploi ? La seule évaluation de la mesure, réalisée en Région bruxelloise, ne permet pas de l'assurer: six mois après leur stage d'insertion professionnelle, l'occupation sous contrat de travail serait de 10% supérieure chez les jeunes qui ont bénéficié d'un stage par rapport aux autres. Pas de quoi pavoiser donc. // JD

Je pense aussi à moi

Astuce de la quinzaine

Une bonne estime de soi, ça se travaille !

Cultiver une bonne estime de soi permet de se sentir mieux dans sa peau et d'aborder le quotidien avec de l'assurance, surtout les jours où c'est plus compliqué. Pourquoi ne pas prendre l'habitude, après une journée de travail, de vous féliciter d'avoir accompli une action ? De la même façon, si une tâche n'a pas donné le résultat attendu, évitez de vous juger trop durement mais essayez plutôt de voir ce que cela vous apprend sur vous-même afin d'ajuster vos actions futures !

Surfez sur www.jepenseaussiàmoi.be et découvrez d'autres pistes, idées et conseils pour améliorer l'estime de vous-même au quotidien.

jepenseaussiàmoi.be

Élections mutualistes

Faites entendre votre voix !

Tous les six ans, les mutualités renouvèlent leurs instances de décision en procédant à des élections. L'opération est d'importance : c'est par ce biais que les membres désignent ceux qui les représenteront au sein de l'Assemblée générale de leur Mutualité. Des hommes et des femmes qui s'engagent pour défendre une certaine idée de la santé et de la protection sociale.

En janvier dernier, la Mutualité chrétienne lançait un large appel aux candidatures dans *En Marche* (1). Dans tout le pays, des milliers de membres ont été sensibles à cet appel et se sont portés candidats pour participer aux instances de décision de leur mutualité régionale (2). Pour les mutualités francophones et germanophone, quelque 990 personnes de tous horizons ont répondu présent. Parmi elles, près de la moitié se lancent pour la première fois dans l'aventure mutualiste. Ensemble, tous attestent de la vigueur du mouvement. À l'heure où certaines décisions politiques semblent vouloir détricoter notre modèle social, l'engagement pour un monde plus solidaire continue d'avoir la cote !

Vous trouverez la liste de tous les candidats de votre mutualité dans les pages "Votre région" de cette édition. L'étape suivante, c'est bien entendu le vote ! Dans les mutualités qui totalisent plus de candidats que de postes à pourvoir au sein de l'Assemblée générale, chaque membre recevra, au début du mois de mai, un courrier accompagné d'un bulletin de vote. Il sera alors invité à faire entendre sa voix, en choisissant le(s) candidat(s) par qui il aimerait être représenté. Cette étape est cruciale pour la démocratie interne et sa légitimité. Merci d'avance pour l'intérêt que vous y consacrerez !

// JEAN-BAPTISTE DAYEZ, COORDINATEUR DES ÉLECTIONS MUTUALISTES

(1) Au nord du pays, c'est via les journaux *Visie* et *CM.BE* que l'appel à candidatures a été lancé.
(2) La MC/CM comprend 7 mutualités francophones, 1 mutualité francophone et germanophone et 11 mutualités néerlandophones.

en marche
LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles ✆ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornélis - Estelle Toscanucci - Mathieu Stassart - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1er et 3ème jeudis du mois (1er jeudi du mois en juillet et en août).

IMPRIMERIE : Remy-Roto - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing.
ROUTAGE : L'Atelier 2000 - Zoning industriel de Heppignies - 6220 Fleurus.

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

À suivre

L'Union européenne au bord du gouffre ?

L'idée européenne a charrié son lot de rêves : celui d'une union entre voisins, d'une pacification entre ennemis, d'une proximité de pensées vers davantage de solidarité. Mais ça, c'était il y a longtemps... Aujourd'hui, l'Europe suscite plus qu'à son tour incompréhension, colère, désarroi dans le cœur de nombreux citoyens. Avec la tentation vive de s'en détourner.

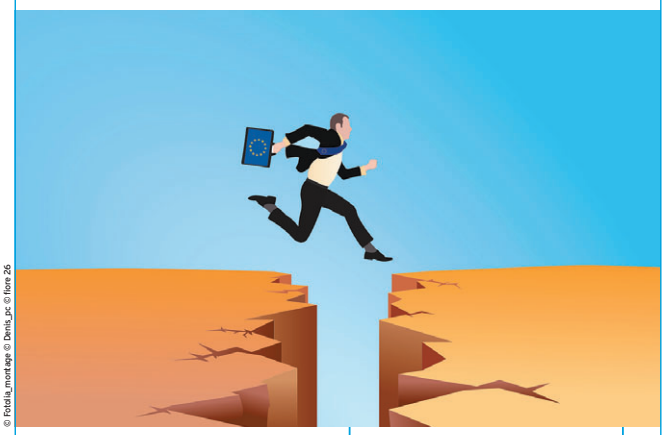

© Fotolia_montage © Denis_pc © fiore 26

L'Europe tombera dans le gouffre si elle ne marque pas un pas assez grand.

Multiples raisons de douter

Tantôt on entend parler de Grexit : nom médiatique donné à l'éventuelle sortie de la Grèce hors de la zone euro. En cause : des désaccords sur les politiques d'austérité imposées par la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international).

Tantôt c'est de Brexit dont il s'agit. Les Britanniques s'interrogent pour la nième fois sur leur maintien dans l'Union. Un référendum est programmé pour juin.

Tantôt, les marchandages européens avec la Turquie - et un Erdogan, président turc peu enclin au respect des droits de l'homme - soulèvent des inquiétudes sur la manière de traiter la question des migrants qui fuient notamment la Syrie voisine.

Tantôt les négociations opaques d'accords pour un marché transatlantique, pour le commerce des services (TTIP, ACS, Ceta...) (1)... entraînent l'inquiétude de voir des biens communs bradés, sacrifiés sur l'autel de la concurrence mondialisée.

Et que dire du perpétuel sentiment citoyen de n'y rien comprendre aux arcanes de ce niveau de pouvoir ? Face à l'Europe, beaucoup sont *"en décrochage"*, observait Pierre Georis du MOC, lors de la dernière Semaine sociale au thème évocateur : *"Au bord du gouffre, l'Europe s'apprête à faire un grand pas en avant !"* (2). De l'avis du Mouvement, ce pas se doit d'être très grand, au risque de tomber dans le gouffre.

"FACE À LA 'CRISE D'IDENTITÉ' EUROPÉENNE, IL EST TEMPS DE CHANGER DE LOGICIEL."

Un souci congénital ?

Une Europe sociale où progresse la solidarité, voilà qui tiendrait lieu de mission plus que périlleuse. Parce que, dans les fondements européens mêmes, le marché et ses intérêts seraient dominants. Parce qu'on se serait contenté de croire que le progrès économique allait d'office entraîner le progrès social. Parce qu'au fil du temps se serait imposée l'idée que "le social" constitue une entrave à la compétitivité économique. Parce que la liberté économique serait le graal et le Conseil économique européen, son meilleur chevalier.

Aujourd'hui, des analystes évoquent l'ordo-libéralisme intrinsèque à l'Union. Qu'est-ce donc ? *"(...) les ordolibéraux défendent l'intervention des pouvoirs publics* [NDLR : se différencie du laisser-faire libéral], *mais pas n'importe quelle intervention,* précisent Cécile Barbier et Étienne Lebeau dans la revue *Démocratie (3). Il ne s'agit pas de construire un État social qui protège les citoyens des méfaits du marché (État providence), mais au contraire de protéger le marché de l'interventionnisme social des États. Cet interventionnisme ordo-libéral vise non à annuler les effets anti-sociaux de la concurrence mais anticoncurrentiels de la société".* Ainsi, les principales réussites de l'Union se borneraient au marché intérieur et à l'euro. Mais même ces "acquis" sont en danger.

Au-delà de la fatalité...

Voit-on des issues ? Malgré le pessimisme qui l'habite, la professeure de droit social Pascale Vielle (UCL) avance quelques pistes (2). De véritables renversements. Comme celui de recomposer le rapport de force avec les citoyens au sein des institutions européennes. Aujourd'hui, a contrario, le fonctionnement démocratique s'efface derrière le pouvoir des lobbies (4). Comme celui d'entamer une véritable révolution de pensée politique en renonçant à subordonner économique et social. Comme celui finalement d'inventer un nouveau référent normatif : la justice sociale, et la choisir comme valeur commune à mettre en œuvre à l'échelon de l'Union. Face à la "crise d'identité" européenne, il est temps de changer de logiciel, enjoint Nicolas Van Huffel du CNCD-11.11.11. Les enjeux sont d'ampleur et le chantier énorme.

// CATHERINE DALOZE

(1) Respectivement Traité transatlantique de commerce et d'investissement, Accord sur le commerce des services, *Comprehensive Trade and Economic Agreement* en cours de négociations entre l'Union européenne et le Canada.
(2) L'ensemble des interventions de la Semaine sociale sont ré-écoutables sur www.radio27.be
(3) Respectivement issus de l'Observatoire social européen et du service d'études de la CNE (CSC). Article prochainement accessible sur www.revue-democratie.be/
(4) Découvrir le travail du *Corporate Europe Observatory*, qui entend éclairer le pouvoir des lobbies dans l'Union européenne : http://corporateeurope.org/

en bref

>> Revalorisations ciblées

Les montants du revenu d'intégration (aide financière allouée par le CPAS) augmentent de 2 % à partir du 1er avril. Cette mesure a été approuvée par le conseil des ministres du 25 mars, suite à l'application de la correction sociale du tax shift. Or, les montants des indemnités d'incapacité de travail comme "travailleur non régulier" (TNR) sont identiques à ceux du revenu d'intégration. En conséquence, ils sont également augmentés. Pour le TNR avec charge de famille, l'indemnité passe de 42,75 à 43,61 euros par jour. Pour le TNR sans charge de famille, elle passe de 32,07 à 32,71 euros par jour. La MC effectuera les adaptations d'office.

>> Tentative de fraude

Un courriel frauduleux circule au nom du SPF Santé publique. Son objet : "Suspension de votre assurance maladie".
Ce courriel demande de verser 100 euros comme contribution juridique pour la mutualité de la personne concernée, en vertu d'une loi du 1er janvier 2016. L'expéditeur menace de suspendre le remboursement des soins de santé si le payement n'est pas effectué. Le SPF Santé publique n'est pas l'expéditeur de ce courriel, et cette loi du 1er janvier 2016 n'existe pas. Il conseille de ne pas réagir à ce message, de ne pas ouvrir le site web référencé et d'effacer le courriel. Une plainte a été déposée contre les expéditeurs de ce message.
Infos : 0475/93.92.71 • www.health.belgium.be

>> Stages nature

Les possibilités de stage pour les enfants sont aussi diverses que variées pendant l'été. Pour s'y retrouver, Réseau idée a créé un répertoire des stages "environnement et nature".
Infos : 02/286.95.70 • www.reseau-idee.be/stages

>> Les dangers du plastique

Depuis les années 50, la production de plastique double tous les 11 ans. D'ici 2050, les plastiques pourraient être plus nombreux que les poissons dans les océans. Omniprésents dans notre vie quotidienne, nombre d'entre eux présentent également des risques pour la santé. Afin d'informer le grand public sur les dangers écologiques et sanitaires du plastique, l'association Écoconso a lancé la campagne *"Le plastique, c'est pas automatique"*. Plusieurs outils sont proposés : une brochure, des fiches-conseils et des articles, un dossier sur l'alternative des bioplastiques, une animation ainsi qu'un service-conseil gratuit.
Infos : 081/730.730 • info@ecoconso.be www.ecoconso.be

>> Un jeu vidéo écolo

Dans un futur proche, des colons s'installent sur Nowatera, une planète semblable à la terre. Leurs interventions pour l'adapter à la vie humaine provoquent parfois des conséquences environnementales désastreuses, bien éloignées des objectifs initiaux. Développé par l'ASBL Natagora et ses partenaires, ce *serious game* s'intègre dans le programme du secondaire. De manière ludique et participative, il pousse les élèves à s'interroger sur l'équilibre de notre écosystème et l'importance de sauvegarder la biodiversité.
Infos : maelle.dufrasne@natagora.be • www.natagora.be

Se protéger du soleil, au quotidien

Lire au jardin, se balader en plein air, bavarder en terrasse… Tant d'activités qui exposent au soleil, même si celui-ci est discret. Et pourtant, les effets de ses rayons peuvent être nocifs, à tout moment. Euromelanoma lance une campagne pour encourager à une meilleure protection et ainsi enrayer l'augmentation du nombre de cancers de la peau.

© Ph. Turpin BELPRESS

Si les Belges se protègent lorsqu'ils profitent du soleil à l'étranger, peu d'entre eux gardent cette vigilance hors des périodes de vacances. Selon une étude commandée par Euromelanoma (1), ils sont 48 % à s'exposer sans protection au quotidien. La moyenne européenne est de 40 %. En Belgique, nous sommes moins de 6 % à estimer nécessaire de se protéger toute l'année, indépendamment de la saison ou de la température. Ces constats ont amené le réseau de dermatologues européens à focaliser leur campagne 2016 sur le fait que *"le soleil brille partout, pas seulement sur la plage"*. Et de rappeler que le cancer de la peau est la forme de cancer la plus répandue en Europe, avec 22.200 nouveaux cas recensés chaque année. Il touche annuellement près de 3,5 millions d'Européens. Et pourtant, le cancer de la peau peut être traité facilement s'il est détecté. Euromelanoma propose ainsi un folder reprenant des conseils de base - porter des lunettes solaires et des vêtements de protection, utiliser de la crème solaire et éviter les expositions pendant les heures de midi en plein été - mais également des techniques pour repérer sur la peau des taches suspectes. Une semaine du dépistage sera également organisée du 23 au 27 mai prochains. Des dermatologues volontaires effectueront gratuitement des dépistages.

>> Plus d'infos : www.euromelanoma.org

(1) Euromelanoma est un réseau de dermatologues volontaires présents dans 33 pays. Son objectif est d'informer et de sensibiliser le grand public à propos du cancer de la peau.

Un nouveau site web pour Altéo

Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, voit éclore en ce début de printemps de nombreuses nouveautés. Parmi celles-ci : un site Internet complet et facile d'accès.

Créé en 1961 par la Mutualité chrétienne (sous le nom d'ACIH), Altéo n'a de cesse de remettre en question son projet social, base de son programme d'actions. Aujourd'hui, face aux nombreux changements sociétaux, le mouvement se (re)met en chantier pour mieux faire correspondre son engagement pour/par les personnes malades et handicapées à la réalité et aux besoins… Tout d'abord, après plusieurs mois de travail en coulisses, Altéo présente son tout nouveau site web ! Ultra adapté aux nouveaux outils multimédia et largement accessible, il permet de retrouver l'ensemble de l'offre Altéo : volontariat, loisirs, vacances, sports, actions citoyennes et politiques, accompagnement et transport… Ensuite, soucieux de récolter l'avis de ses membres, Altéo a accueilli récemment à Bruxelles plus de 300 d'entre eux pour une journée festive et de réflexion. Chacun a pu s'exprimer sur ses expériences et ses souhaits pour l'avenir du mouvement. Riche de ces échanges, Altéo lancera vers le grand public, en 2017, une grande enquête sur la manière dont la société considère les personnes malades ou handicapées. Les résultats inédits donneront l'opportunité au mouvement de "revoir ses fondamentaux" et d'orienter ses futurs travaux.

Altéo présente son nouveau site web ! Adapté aux nouveaux outils multimédia, il permet de retrouver l'ensemble de son l'offre

La rencontre organisée à Bruxelles fut aussi l'occasion, pour Altéo, de fêter dignement le départ à la pension de son secrétaire général, Philippe Bodart, et d'accueillir, avec beaucoup d'enthousiasme, son successeur Julien Bunckens. Bref, entre ses fondamentaux et le grand saut dans l'ère numérique, Altéo promet une récolte bien fournie.

>> Plus d'infos : www.alteoasbl.be

Les plus de la concertation sociale en entreprise

Du 9 au 22 mai prochain, plus de 1.690.000 travailleurs du secteur privé dans quelque 6.800 entreprises des secteurs marchand et non-marchand seront appelés à élire les délégués syndicaux qui les représenteront dans les structures de concertation au sein de leur entreprise. Les élections sociales représentent un moment emblématique de la démocratie sociale sur les lieux de travail.

© Klaartje Meert

Les élections sociales trouvent avant tout leur sens au niveau des entreprises. C'est là que bat le cœur des délégations syndicales, que les candidats se présentent au suffrage de tous leurs collègues… et que sont institués les comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT) - dans les entreprises d'au moins 50 personnes - et les conseils d'entreprise (CE) - dans celles de 100 personnes ou plus. Mais ces élections sont également significatives à un niveau bien plus large. En effet, les trois organisations syndicales interprofessionnelles (CSC, FGTB et CGSLB) déterminent le programme électoral qui sera décliné et adapté en fonction des réalités des entreprises. Et les résultats du scrutin servent à évaluer la représentativité de chaque syndicat et à déterminer leur représentation dans les multiples organes de négociation aux niveaux national, régional et sectoriel.
"Dans certaines entreprises, la concertation y est efficace entre l'employeur et les travailleurs. Les militants syndicaux sont écoutés. Ils ont toutes les chances de dégager d'excellentes propositions et solutions, constate-t-on à la CSC qui, dans son programme électoral, met l'accent sur la qualité. Qualité de la concertation sur le lieu de travail et qualité de l'emploi (sécurité des revenus, salaire juste, travail "soutenable"). *Dans d'autres entreprises, au contraire, les travailleurs se heurtent à l'incompréhension lorsqu'ils s'expriment ouvertement ou défendent leurs collègues. Dans ce contexte, les militants peuvent démontrer qu'il est dans l'intérêt de tous – y compris de l'employeur – d'instaurer un bon dialogue"*. Pour la CSC, les comptes annuels et bilans que les entreprises déposent à la Banque Nationale apportent en effet des preuves scientifiques qu'il existe une différence entre les entreprises avec et sans concertation sociale. Ainsi, dans celles qui organisent des élections sociales, les salaires moyens sont supérieurs à ceux d'entreprises similaires qui n'en organisent pas. Autres différences notoires, là où s'organise la concertation : davantage d'opportunités de formations et d'emplois fixes, moins de travail temporaire, moins de licenciements, moins de différences entre les salaires des hommes et des femmes, moins d'accidents du travail, plus d'attention accordée au bien-être. Sans parler du fait qu'en cas de litiges, la conciliation est plus rapide et permet bien souvent d'éviter des procédures judiciaires devant les tribunaux du travail.

"L'avenir de vos collègues vous tient à cœur ?" : un des slogans de la CSC lors de l'appel aux candidats

"Défendre les intérêts des travailleurs ne signifie pas que ceux de l'entreprise ne sont pas pris en considération. Souvent, l'échange d'informations entre l'employeur et les représentants du personnel contribue à faire évoluer positivement l'entreprise", fait remarquer la CSC. Qui ajoute : *"La démocratie sociale n'est jamais définitivement acquise. Le modèle social que nous portons exige que nous nous battions sans relâche pour l'élargir au bénéfice du plus grand nombre et l'obtenir là où les travailleurs en sont encore privés"*.

// JD

Diabète

Un ange gardien à ses côtés

Face au diabète - en pleine expansion - les malades peuvent compter depuis quelques années sur une nouvelle forme d'aide : celle des éducateurs en diabétologie. Leur mission : accompagner le patient en collaboration avec les autres praticiens de la santé (médecins, podologues, diététiciens...), afin qu'il devienne l'acteur-clé de son traitement. Un travail tout en subtilité... Reportage.

© PHL

Le patient diabétique et son éducateur spécialisé : une manière de renforcer les chances de succès du traitement contre la maladie.

***"Je vais être honnête,** je ne fais pas très attention à ce que je mange..."* Dans son appartement d'une petite rue de Verviers, Monique, 64 ans, un peu ennuyée, fait cet "aveu" à son interlocuteur. Lui, c'est Laurent Detier, infirmier à domicile et éducateur en diabétologie. C'est la première fois qu'il rencontre la sexagénaire, dans le cadre d'un "trajet de soins" mandaté par le Point Santé (1) de la cité lainière. Voici dix minutes qu'il l'écoute avec bienveillance et concentration. Il la laisse raconter sa lutte contre son diabète, détecté lors d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Face au régime alimentaire et au traitement médical à respecter (dont des injections), Monique se sent un peu livrée à elle-même. Il faut dire qu'elle vit seule. Et qu'elle a perdu successivement trois de ses petits-enfants, emportés par une maladie rare... Le silence s'installe. Laurent : *"Je comprends que vous ayez bien d'autres soucis en tête que votre alimentation. Vous savez, on a bien le droit de se décourager dans la vie..."*.

Monique se rend bien compte qu'elle ne peut pas continuer ainsi avec sa maladie, sauf à connaître de graves complications : nouvel AVC, cécité, amputations... Déjà que la tête lui tourne souvent, pendant la journée. La nuit, lorsqu'elle se relève, il lui arrive de chuter dans sa salle de bains. De sa mallette, Laurent sort une série de petits appareils de poche et quelques documents qu'il dispose sur la table du salon de son hôte. *"Savez-vous ce qu'est le taux de glycémie?"*. Devant le "non" de son interlocutrice, il saisit un crayon et, via des schémas simplifiés, lui explique les notions d'hyper et d'hypoglycémie, détaillant le rôle "tonifiant" de certaines boissons sucrées en cas de coup de barre. Monique s'étonne : *"Ah bon, je peux boire du coca malgré mon diabète, alors?"* L'infirmier confirme mais s'empresse de nuancer : il y a des conditions à respecter (la composition de la boisson) et, surtout, des symptômes à interpréter. Il explique la différence entre les sucres rapides et les sucres lents (pâtes, riz, féculents...) dont un savant dosage permet, normalement, de stabiliser à plus long terme le taux de glycémie. L'éducateur rappelle l'enjeu : *"Si votre glucose joue au yo-yo au lieu de rester aux alentours de 7%, les médicaments que vous prenez vont y perdre leur latin"*. Il fournit à son interlocutrice une liste de diététiciennes conventionnées de la région. *"Ce sont des spécialistes de la pyramide alimentaire. Avec celle que vous aurez choisie, vous verrez qu'il n'y a que quelques interdits à respecter. Pas de banane, par exemple ! Mais ne vous inquiétez pas : il y a une solution à tout..."*

> "BIEN PRIS EN CHARGE, LE DIABÈTE PERMET UNE VIE PRESQUE NORMALE. L'ÉLÉMENT-CLEF, C'EST LE PATIENT"

Consignes multiples

Laurent propose alors à Monique de faire l'acquisition d'un glucomètre, destiné à mesurer régulièrement son taux de glycémie, et à noter scrupuleusement l'évolution de celui-ci. Pour les avoir manipulés auparavant, il connaît huit types d'appareils différents. Mais, ici, il propose un petit boîtier dont les résultats sont visibles via des couleurs, qu'il juge mieux adapté à Monique. Avant même qu'elle se procure l'appareil en pharmacie, il lui précise les précautions à prendre : se laver soigneusement les mains avant de manipuler l'"auto-piqueur" (qui propulse les petites "lancettes" dans la peau) ; refermer rapidement le tube à tigettes (qui, porteuses de la gouttelette de sang, doivent être introduites dans le glucomètre) ; éviter de piquer la paume des doigts pour conserver la sensibilité de la peau ; "traire" le doigt choisi afin de faciliter le micro-écoulement de sang, etc. *"Mon médecin ne m'avait pas assez expliqué tout cela*, estime Monique. *Avec lui, je parle surtout des résultats de mes analyses sanguines"*.

> LES ÉDUCATEURS EN DIABÉTOLOGIE ONT POUR MISSION D'ACCOMPAGNER LE PATIENT EN COLLABORATION AVEC LES AUTRES PRATICIENS DE LA SANTÉ...

Les yeux sur son "programme d'éducation et vérification des acquis", véritable vade-mecum de sa profession, Laurent Detier continue son entrevue avec Monique : rendez-vous à prendre avec une podologue, afin de vérifier sa sensibilité neurologique en prévention du "pied diabétique", activités physiques régulières à prévoir, démarches administratives à anticiper, etc. Il sait que cette première rencontre ne suffira pas à ancrer dans son quotidien tous les petits gestes nécessaires. Mais le contact est noué, la confiance est installée et un nouveau rendez-vous est pris pour les ajustements à prévoir. *"Pour les urgences, appelez-moi sur mon GSM. Je réponds toujours aux messages"*. Un peu impressionnée par les tâches qui l'attendent, Monique demande à ce que quelques-uns des chiffres et termes-clefs de cette discussion, un tantinet techniques, soient notés par son éducateur sur une feuille A4, à afficher sur son réfrigérateur. *"Vos conseils sont clairs et je me sens un peu moins perdue. Mais si je dois retenir tout cela..."*

Prendre le temps

Durée totale de la rencontre : près de 90 minutes. *"C'est long, mais cette prise de contact initiale en douceur est importante"*, commente Laurent Detier, de retour à son bureau de l'Aide et Soins à domicile (ASD) de Verviers. *"Si j'arrive directement chez les gens avec des injonctions du genre* 'faites ceci, ne faites pas cela', *c'est fichu! Car, bien souvent, ce dont les gens ont le plus besoin au départ, c'est d'une écoute. Si je ne l'accorde pas, le patient n'en fera qu'à sa tête plus tard pour les trois piliers de sa prise en charge : médicaments, alimentation et style de vie"*.

Éducateur en diabétologie, une profession indispensable? *"Oui, car la maladie est en pleine explosion. Et car il faut sans arrêt s'adapter aux nouvelles connaissances scientifiques. Mais je préfère le terme* 'accompagnateur' *à celui d'*'éducateur', *un peu trop 'policier' à mon goût. Il faut savoir garder un peu de souplesse : si un diabétique est allergique au sport ou à la gymnastique, inutile de lui conseiller ce genre d'activités ; promener le chien régulièrement fera l'affaire. Si je suis trop impératif ou trop contraignant, les malades ne retiendront que le côté implacable de leur maladie. Or, c'est tout le contraire qu'il s'agit de faire passer : bien pris en charge, le diabète permet une vie presque normale. Et, dans cette prise en charge, l'élément-clef, c'est eux"*.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Le Point santé est un service médical de première ligne de type Réseau Multidisciplinaire local (RML) qui, à Verviers comme ailleurs, accompagne les patients souffrant d'une maladie chronique (diabète, insuffisance rénale).

Une maladie en progression galopante

Le diabète est une maladie insidieuse parce que "silencieuse", soit sans symptômes au départ. Il est, par ailleurs, en pleine expansion. En Belgique, une personne sur vingt serait concernée, soit près de 600.000 personnes. Cette estimation englobe tant le diabète de type 1 que le diabète de type 2. Dans le premier cas (10 à 15 % des patients, souvent âgés de moins de 30 ans au déclenchement de la maladie), le pancréas ne produit pas assez ou plus du tout d'insuline, indispensable pour l'assimilation du glucose par le corps. Dans le deuxième cas (85 à 90 % des patients, souvent plus âgés), les tissus et organes n'acceptent plus l'insuline. L'expansion – mondiale – s'explique essentiellement par des modes de vie de plus en plus sédentaires (trop peu d'activités physiques) et par une alimentation trop riche en sucres et en graisses, menant à l'obésité. Elle s'observe dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants et les adolescents. Ainsi, près de 10.000 personnes de moins de vingt-cinq ans, en Belgique, souffrent du diabète. Souvent qualifiée de "bombe à retardement" (5% d'augmentation annuelle dans notre pays !), la maladie non soignée peut entraîner de lourdes complications : accidents cardiovasculaires, maladies des yeux et des reins, gangrène, troubles de la sexualité, etc. Bien pris en charge, le patient peut néanmoins échapper à cette évolution ou, à tout le moins, la retarder. De là, l'intérêt du dépistage précoce et, ensuite, d'une implication maximale dans le traitement.

Le trajet de soins : pour quoi faire?

Le "trajet de soins" est un contrat signé entre le patient souffrant d'une maladie chronique (par exemple le diabète), son médecin généraliste et le médecin spécialiste qui suit son traitement.

L'objectif de cette formule consiste à renforcer la collaboration entre ces trois partenaires et d'ainsi optimaliser les soins. Tous les patients souffrant d'un diabète de type 2 (1) n'ont pas nécessairement besoin de ce trajet. C'est au médecin de le proposer - ou non - à son patient, en fonction de l'évolution de la maladie et d'une liste de critères médicaux et administratifs fixés par l'Inami (notamment l'ouverture d'un Dossier médical global auprès de son médecin généraliste). Le trajet de soins "diabète" est proposé aux personnes pour qui le traitement oral de la maladie (par médicaments) ne suffit pas et pour qui des injections d'insuline doivent être envisagées. Il est également proposé aux patients qui doivent recevoir une injection d'insuline une à deux fois par jour.
Qui dit "contrat", dit obligations et devoirs. Obligation pour le patient, par exemple, de respecter un nombre minimal de consultations annuelles : deux chez le généraliste, une chez le spécialiste. Droit, par exemple, de bénéficier (à certaines conditions) des avis d'un diététicien et d'un podologue, remboursés par l'Inami, de même que d'un matériel spécifique (glucomètre, tigettes, lancettes...) et de l'intervention d'un éducateur en diabétologie. Le patient en trajet de soins bénéficie aussi de consultations remboursées à 100 % chez le généraliste et le spécialiste, s'ils sont conventionnés (2).

(1) Les patients diabétiques de type 1 bénéficient, eux, d'une autre formule, baptisée "Convention diabète", assurée en hôpital.
(2) Le trajet de soins étant en cours d'évaluation à l'Inami, il est possible que certaines modalités soient modifiées dans les mois qui viennent.

Souffrance au travail

Le *bore out* ou mourir d'ennui au boulot

On peut ne pas aimer son travail et avoir le sentiment de s'y embêter. Mais le phénomène du *"bore out"* dépasse largement ce cas de figure. Il désigne une situation spécifique : celle de travailleurs occupant un poste où les tâches à accomplir ne représentent qu'une minuscule portion du temps de travail presté. Ou même... rien du tout. Ce phénomène serait loin d'être exceptionnel ou marginal.

© Reduz BELGA IMAGE

Bénéficier d'un contrat de travail et toucher un salaire sans rien faire entraînent parfois un fort sentiment de dévalorisation et une perte d'estime de soi.

Selon une enquête Steptone, menée en 2008 sur 11.238 salariés européens, 32% d'entre eux restaient au moins deux heures par jour (ou davantage) à ne rien faire... Ces situations résultent de politiques d'embauches inadaptées ou qui ne répondent plus à des besoins actuels. Elles peuvent aussi être la conséquence d'isolements "volontaires" de salariés dans des professions où le licenciement n'est pas possible. Le nombre de salariés qui sont confrontés au *bore out* dépasserait largement celui des travailleurs en épuisement professionnel (*burn out*). Une majorité de personnes emprisonnées dans l'ennui professionnel en souffrent, avec des conséquences sur leur santé physique et mentale.

Malades d'ennui

Le syndrome d'épuisement professionnel par l'ennui ou *" bore out syndrom"* désigne l'ensemble des souffrances qui frappent les personnes touchées par l'inactivité au travail. Au début, les troubles se traduisent généralement par de la démotivation, à laquelle s'ajoutent parfois de l'anxiété et de la tristesse. Un autre signe possible est paradoxalement une fatigue importante. Bénéficier d'un contrat de travail et toucher un salaire sans rien faire entraînent parfois un fort sentiment de dévalorisation et une perte d'estime de soi. Une étude britannique suggère que le *bore out* serait associé à une fréquence plus importante de comportements tels que la consommation de tabac et d'alcool. Au cours de cette même étude, les chercheurs ont relevé que les salariés qui s'ennuient au travail présenteraient un risque plus élevé d'accidents cardiovasculaires, mais cette constatation est fortement nuancée par le fait que ces personnes cumulaient plusieurs facteurs de risque, dont un niveau faible d'activités physiques.

La première étape pour mettre fin à un *bore out* passe par le fait de prendre clairement conscience de la situation et de l'admettre, ce qui n'est pas si simple.

Bore out : le grand silence

Souvent, les personnes concernées préfèrent ne pas en parler, par honte ou par culpabilité. De toutes manières, avouer que l'on est payé à ne (presque) rien faire est loin d'être facile. Cette confidence risque de susciter peu de compassion, ou un manque de compréhension quand le seul critère de jugement se limite au fait d'avoir la chance de posséder un emploi. En pratique, le salarié opte fréquemment pour diverses stratégies. Certaines vont de la minimisation de sa situation (et de ses souffrances) à la réduction du temps de présence. Il arrive aussi que la personne tente de "voler" le travail des autres, occupe son temps à chatter et à aller sur Internet, ou s'invente de nouvelles tâches. Fréquemment, elle traîne démesurément sur chaque activité afin de tenter de combler le vide de ses journées. Autre attitude possible : pour donner le change, certaines personnes en *bore out* adoptent des simulacres d'investissement professionnel et de suractivité.

Sortir de l'oisiveté

Contrairement au *burn out*, l'arrêt de travail n'est pas une solution contre le *bore out*. En effet, l'absence conforterait un cercle vicieux et accentuerait le problème, puisqu'elle prive la personne de tout semblant d'activité professionnelle.
La première étape pour mettre fin à un *bore out* passe par le fait de prendre clairement conscience de la situation et de l'admettre, ce qui n'est pas si simple. Seule cette acceptation permet au salarié concerné de prendre un nécessaire recul.

Différentes mesures ou stratégies peuvent ensuite émerger. Si la personne ne craint pas un licenciement en évoquant un tel sujet, pourquoi ne pas engager un dialogue avec sa hiérarchie (et/ou le service des ressources humaines) ? L'objectif est évidemment de faire évoluer les choses, en restituant au salarié des missions en adéquation avec ses compétences. Dans certains cas, un changement de poste s'avère possible et plus encore si la personne en *bore out* a préparé ce type de modifications, y compris en acquérant au préalable les compétences nécessaires, montrant ainsi sa motivation. Enfin, parfois, il faut se résoudre à envisager de postuler ailleurs, et/ou s'y préparer.

// MON GENERALISTE.BE

>> Pour mieux comprendre la santé et celle de votre entourage, **consultez le site www.mongeneraliste.be, partenaire de la MC. Réalisé par des médecins de famille, il offre une information sérieuse et validée.**

Histoires d'ennuis

Dans les rayons des libraires, les livres sur le *burn out* se comptent à la pelle. On y décrit le phénomène d'épuisement professionnel. On analyse ses causes. On tente des conseils pour l'éviter ou le soigner... Le *bore out*, en comparaison, fait plutôt office de parent pauvre. Peu connu, peu reconnu, le syndrome d'épuisement par l'ennui révèle des histoires tout aussi difficiles.

Surqualifié et sous-employé

"Victor est technicien dans une entreprise d'informatique. Il est surdiplômé, et le travail qu'on exige de lui est très en dessous de ses capacités réelles. C'est tout au moins comme cela qu'il le ressent. Ce sentiment de sous-emploi le mine psychologiquement et lui retire toute considération pour sa personne et aussi pour son travail. (...) Il voulait, au début, tenir, parce que 'c'était un passage obligé' *pour progresser ensuite, mais le piège s'est refermé sur lui. Il en arrive maintenant à ne plus tolérer les tâches quotidiennes qu'il doit exécuter et qui, redondantes et lassantes, le laissent totalement 'sur sa faim'. (...) Il est en CDI et il a des difficultés à abandonner son poste par ailleurs lucratif. (...)"*

Victime de jalousies

"Sylvie a 32 ans. Elle est célibataire et travaille beaucoup. Par ses capacités de travail, elle crée autour d'elle de la jalousie, et les menaces se succèdent car elle 'en fait trop'; on l'accuse en quelque sorte de 'tuer le métier'. Son chef prend fait et cause pour le reste du personnel et la prive progressivement de travail. Depuis plusieurs mois, elle n'a même plus une lettre à taper, alors que c'est son métier et qu'elle l'a toujours fait consciencieusement.(...)"

À en devenir parano

"'Depuis plusieurs années dans le même bureau et quatre ans après avoir changé de service, je me retrouve sans rien faire.' Pourtant Thomas ne sait justement pas comment ne rien faire, ni comment attendre que le temps passe. (...) De plus, il a l'impression qu'il y a 'un espion' dans son bureau! Il se sent surveillé sans cesse, espionné même (...). Il s'estime victime à la fois d'un ennui écrasant au travail qu'il ne maîtrise pas et d'un harcèlement dont il ne sait plus s'il est réel ou fantasmé (...). Il aimerait changer de service, mais on ne lui propose rien et, même, on se moque un peu de cet ennui qui aurait tendance à le faire 'délirer'."

Tenir pour ne pas perdre la face

"Micheline tient un commerce de lingerie féminine. Les affaires ralentissent depuis plusieurs mois et le moral s'en ressent évidemment, d'autant plus que les charges sont toujours présentes. (...) La situation est d'autant plus difficile à accepter que Micheline doit rester des heures entières dans sa boutique, qu'elle ne peut quitter, sans voir personne. Seule avec ses soucis financiers et un psychisme qui se dégrade rapidement, la dépression la guette. Elle ne peut se résoudre à quitter son commerce et, bien que s'ennuyant mortellement, veut malgré tout sauver la face et rester présente, comme elle l'a toujours fait. (...)"

Entreprise en crise

"Si Karine a accepté un travail d'accueil dans un garage, ce n'est pas par goût particulier pour ce type de travail mais parce que le choix était mince. D'ailleurs, elle n'a pu obtenir dans un premier temps qu'un CDD. (...) Elle passe des journées entières à ne voir personne! C'est un désastre affectif pour Karine, qui s'accuse de cet échec et prend pour elle l'absence de clientèle à renseigner alors qu'elle n'y est vraiment pour rien. C'est son travail qui est en crise, pas elle. En effet, le garage traverse une phase de difficultés financières et n'assure plus son service avec efficacité. (...) Heureusement pour elle, elle est en CDD, et cela facilitera son éventuel changement d'emploi. Dans cette attente, et pour ne pas retomber dans une dépression qu'elle a déjà connue, (...) elle va tenter des cours par correspondance (...)."

// CATHERINE DALOZE

>> Extraits de ***Le bore-out. Quand l'ennui au travail rend malade*** • **Dr François Baumann • éd. Josette Lyon • 2016 • 106 p • 11,90 EUR**

Santé

Tragédie grecque

© AGEFOTOSTOCK BELGAIMAGE

Grèce, 5e siècle avant Jésus-Christ. Relief sur marbre. Asclépios ou Hippocrate procurant des soins à une femme malade.

Il est un pays où la mortalité infantile a doublé en huit ans, où trois millions de personnes n'ont plus les moyens de se soigner, où les dépenses totales du Ministère de la Santé ont diminué de moitié depuis 2008. Ce pays fait partie de l'Union européenne. Destination de rêve, prisée par de nombreux vacanciers, la Grèce connait en ce moment un déclin catastrophique de ses soins de santé. La pratique de la médecine devient un parcours du combattant. Et ceux qui combattent ont besoin de soutien.

Les politiques d'austérité européennes. Un concept souvent mentionné dans les médias et qui peut sembler abstrait, loin de toute considération quotidienne. Et puis, les témoignages se multiplient. Des Européens revenus d'un pays d'Europe, la Grèce, et dont les récits s'apparentent à une expérience digne des misères vécues par les habitants des pays en voie de développement. Aujourd'hui, entre deux et trois millions de Grecs n'ont plus aucune couverture sociale, victimes d'un système de sécurité défaillant et de politiques réformatrices prises par l'Union européenne et le Fonds monétaire international.

Pour mieux comprendre, il faut savoir que la sécurité sociale grecque fonctionnait à travers différentes caisses professionnelles. Chaque corporation, chaque métier disposait de sa propre caisse. Les hôpitaux envoyaient la facture du patient à la caisse concernée qui remboursait une partie des soins. Ces caisses étaient régulièrement en déficit et l'État grec suppléait jusqu'en 2010 où, mis lui-même en faillite, cela lui est devenu impossible. Une des mesures prises par la Troïka - autrement dit les experts de la Commission européenne, la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international chargés d'assainir les finances grecques - a été d'assembler ces structures en une seule caisse d'assurance nationale qui a réuni des déficits et a fait apparaître un énorme gouffre. Conséquences : les personnes qui ont perdu leur emploi ne sont plus protégées et les cliniques publiques doivent fonctionner avec des budgets rabotés jusqu'à l'insoutenable.

Des choix, des sacrifices

Yvon Englert est l'ancien doyen de la Faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles. Il s'est rendu en mission à l'Université de Thessalonique en septembre dernier afin de préparer l'action "Urgences Grèce" avec son slogan " Stop au Grexit" (lire ci-dessous). Il souhaitait avoir une perception exacte de la situation en milieu hospitalier. *"J'étais préparé à devoir observer une situation catastrophique mais je ne m'attendais pas à l'état de délabrement dans lequel se trouvent les hôpitaux publics"*, précise-t-il. *"Le personnel a vu son salaire réduit de 25% à 30%, mais il continue à travailler de la meilleure manière possible. Pour offrir des soins de qualité, l'hôpital a besoin de matériel et doit assumer des frais de fonctionnement. La faillite des différentes caisses de sécurité sociale ne permet plus d'assumer ces frais, ni de payer les fournisseurs, qui rechignent de plus en plus à livrer sans être directement payés. L'hôpital de Thessalonique vit à crédit depuis des mois. Chaque semaine, le directeur réunit les chefs de service et décide avec eux des soins qu'ils n'appliqueront plus, étant donné la situation budgétaire."* Cela a évidemment des conséquences très directes sur la santé des patients, mais aussi sur la formation des futurs médecins qui ne disposent plus de matériel pour se former à leur pratique. *"Cela va même plus loin*, poursuit Yvon Englert, *certaines personnes meurent parce que les soins ne sont pas disponibles. Par exemple, le service d'obstétrique ne dispose pas de suffisamment de couveuses, et celles qui tombent en panne ne sont pas remplacées. J'ai rencontré des responsables d'hôpitaux déprimés, abandonnés et englués dans des problèmes financiers inextricables."* Revenu de Grèce, il s'est engagé à communiquer sur la situation grecque : *"L'accès aux soins de santé est une valeur fondamentale de l'Union européenne. Une médecine moderne dépend grandement d'un système de financement solide pour prodiguer des soins de qualité. Il faut défendre notre modèle d'assurance santé européen qui est unique au monde. Cette prise de conscience est essentielle"*.

// ESTELLE TOSCANUCCI

Stop au Grexit [1] médical

L'action "Urgencesgrece.eu" a été lancée en février dernier. L'objectif est de récolter des dons afin de financer des projets dans trois régions en Grèce :

- **Le projet Pirée :** il s'agit de la mise sur pied d'une nouvelle clinique de première ligne où des médecins généralistes et spécialistes soigneront et accompagneront gratuitement toute personne vulnérable.
- **Le projet Eubée :** il concerne surtout le nord de l'île d'Eubée. Elle compte plus de 200.000 habitants qui n'accèdent presque plus aux soins de santé. La première étape du projet consistera à rééquiper les lieux de soins déjà existants et à fournir des médicaments. L'idée est également de faire rouler dans la région un bus médicalisé, pour permettre aux personnes les plus isolées de bénéficier de soins.
- **Le projet Thessalonique** doit permettre notamment l'achat de couveuses pour les deux centres de néonatologie, les seuls à accueillir les grands prématurés de la région. Il doit aussi assurer l'achat de réactifs pour le laboratoire du premier département de pédiatrie de l'Université Aristote de Thessalonique. Le fonctionnement de ce laboratoire est essentiel pour le seul programme de transplantation pédiatrique de foie et de rein sur l'ensemble du territoire grec.

La première phase sera clôturée en juin. L'idée est ensuite d'amplifier la campagne au niveau européen, via notamment le réseau des universités des capitales.

L'action consiste à réunir des fonds mais aussi à signer une pétition mise en ligne sur le site www.urgencesgrece.eu/fr. Elle vise à interpeller l'ensemble des autorités européennes afin d'immuniser le budget des soins de santé de l'État grec et de la ramener au montant d'avant la crise financière de 2008. Selon Yvon Englert, *"cette pétition pose la question fondamentale de l'accès aux soins de santé et de l'aspect inacceptable de la situation en Grèce. Elle est un moyen de faire prendre conscience aux citoyens européens que la situation grecque pourrait être la leur si l'on n'y prend pas garde."*

>> Plus d'infos : www.urgencesgrece.eu/fr • info@urgencesgrece.eu

(1) Terme utilisé par la presse pour envisager la possible exclusion de la Grèce de la zone euro.

Les cliniques solidaires : une voie étroite pour sortir de l'impasse

Costas Kokossis est retraité de la fonction publique. Depuis trois ans, il est bénévole au service administratif du dispensaire d'Iktinou, à Athènes. Ce bâtiment, situé dans un quartier défavorisé de la capitale grecque, accueille des médecins, pharmaciens, dentistes, psychologues. Ils y viennent prodiguer des soins, gratuitement, à toute personne qui en a besoin. Des médicaments sont également distribués.

Il existe actuellement une quarantaine de cliniques solidaires de ce type en Grèce. Elles sont autogérées et ne bénéficient d'aucune subvention de l'État. Une somme de bonnes volontés, certes utile, qui malheureusement fait office d'emplâtre sur une jambe de bois tant la situation semble s'enliser. Témoignage.

En Marche : Quels sont les moyens dont dispose le dispensaire d'Iktinou aujourd'hui ?

Costas Kokossis : Nous fonctionnons grâce à des dons, grecs et étrangers. Des donations financières mais également en matériels et en médicaments. Par exemple, nous avons reçu d'Allemagne un équipement qui nous permet d'effectuer des échographies. Concernant les médicaments courants, tous les jours, des sacs sont déposés devant notre porte par des citoyens. Nous recevons aussi des médicaments de l'étranger. 80 bénévoles travaillent actuellement au dispensaire : des soignants, mais également des personnes qui, comme moi, gèrent les tâches administratives et logistiques. En trois ans, nous avons traité plus de vingt mille cas, et ce nombre n'a fait qu'augmenter au fil des ans. En 2013, la clinique était accessible un jour par semaine, aujourd'hui, nous recevons des patients cinq jours par semaine.

EM : Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous devez faire face actuellement ?

CK : Je pointerais deux problèmes majeurs : la pénurie de médicaments et le manque de budget. Nous avons créé notre pharmacie grâce aux dépôts anonymes et aux dons extérieurs. Cela ne suffit pas. Et puis, il y a certains médicaments - dédiés à des pathologies lourdes - dont nous ne disposons pas et qui sont uniquement accessibles via les hôpitaux, mais ceux-ci connaissent des problèmes de pénurie. Là, nous sommes démunis. Le problème est identique concernant les tests en laboratoire, pour lesquels nous ne disposons pas du matériel nécessaire. Nous devons également faire face à un nombre croissant de personnes ayant un besoin urgent de soins psychologiques. Il y a trois ans, trois psychologues consultaient au dispensaire, aujourd'hui, ils sont quinze. Pour les problèmes de santé mentale, nous ne sommes pas autorisés à octroyer les médicaments nécessaires. C'est une situation qui est très grave. Par le passé, le secteur grec de la santé publique n'était pas exempt de mauvaises pratiques. Il fallait changer les choses mais pas à cette vitesse incroyable ! Les conséquences sont terribles pour la population, et les structures parallèles comme la nôtre n'ont pas la possibilité de pallier tous les manques.

EM : Êtes-vous amené à soigner des personnes réfugiées ?

CK : Oui. Nos bénévoles partagent leur temps entre le dispensaire et les camps. Nos stocks aussi sont partagés. La situation est cauchemardesque. J'ai la sensation que ces personnes sont piégées dans le pays. Malgré les multiples activités solidaires et les nombreux dons de nourriture et de vêtements, je ne suis pas optimiste. Les conséquences pour le potentiel économique et social du pays sont tragiques.

// ENTRETIEN : ESTELLE TOSCANUCCI

>> Plus d'infos :
www.kifa-athina.gr

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.

2. Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 - Code BIC ou SWIFT: BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.

3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40 – 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be – tél : 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces :
le vendredi 22 avril pour l'édition du 5 mai.
le mercredi 4 mai pour l'édition du 19 mai.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto/moto

Av: 4 pneus été Bridgestone 165/65R15, 81T, Tubeless, roulé 5.500km, prix proposé: 200E. Dardenne E, rue René Van Loo 7 - 5100 Jambes. 081-30.39.75.(A52542)

Av: voiture Audi A4 2.0 TDI avec car-pass, prix à convenir. 0476-39.33.67.(A52397

Camping

Côte d'Azur, àl. caravane 4p, camping 3*, tv, resto, 2 pisc., calme, juillet à octobre. 0478-79.06.92 - 04-372.02.53.(C52555)

Av: caravane tractable 750kg (sans obligation de CT), 3p., état quasi neuf et très bien équipée. 081-40.08.62.(C52563)

Carav. Tabbert en Corse, Comtesse 1987, dbl. essieu,auventintégral+nbrx.access., tractabl./ route+surf. avec auv. +/-27m2, habitable, excell. 2e résid., 6500E. 0475-825757 - 0478-329063. (C52554)

Divers

Av: 11 volumes Larousse, série compl. "Le monde des animaux", 120E, feu de cheminée électr. avec bûches et souffl. air chaud, 120E. 0497-13.93.61. (D52497)

Av: mach. à coudre (mble), radio anc. (mble), mble en coin, tables ovales, mini lessiv. Flda, tv noir et blanc. 0478-63.28.02. (D52532)

Av: série de pots en grès de 3/4 à 16L, service porcelaine Bavière complet, dorure or, 12 tasses, assiettes etc... 100E. 0473-74.79.38. (D52533)

Av: cse. décès, chaise éléctr. intérieur, extérieur, tt. terrain,3.600E.060-31.20.18-0474-78.39.38. (D52558)

Av: barbecue Q200G Weber au gaz, servi 5 fois, plancha Q200, desserte chariot pliable, prix à discuter. 0498-68.92.00. (D52536)

Av: 2 études au fusain du chemin croix d'Orval, datées et signées Albert Servaes, station III (1937), stationXIII(1936).0497-72.85.48rég. Liège. (D52543)

Av: 45 tours (75 pces.): 50E, 33 tours (85 pces.): 75E. Levacq A, rue Sous Ghoy 45 - 6567 Labuissière. (D52537)

Av: 2 lits médic. éléctr.+barr. cotés+potences: 750E/pce., 1 matelas air+compresseur: 350E, 1 tabl. nuit/desserte roulettes: 155E, 1 faut gériatrique simili gris + tablette: 520E. 04-3585429 (D52468)

Av: aérosol-nébuliseur Omron, tjs. sous garantie, ét. nf, adult. et enfts., neuf: 95E, vendu: 55E, envoi ou rég. Gembloux + Neufchâteau. 0479-45.24.85 - marie.france1971@gmail.com (D52547)

Stage aquarelle en Provence, peinture ds. champs de lavande et les villages, débutant ou confirmé, hébergement+stage+repas, +/-700E, du 3 au 11/07. 0497-99.72.32, Boëlle G. (D52370)

Av: matelas Innergetics 210x80x20cm, latex déhoussable, peu serv: 250E, matelas anti escares à gonfl. Frontiermedical group Efficacy, 120E, lot 9 basdecontention!,,micuisse.0471659399 (D52546)

Très beaux livres sur la royauté Belge à donner et à vendre. 02-478.13.22. (D52545)

Av: casson en pierre de Meuse, rustique, pour carrelage ép. +/- 3cm (+/-25m2), petit prix. 0498-60.59.18 - 071-77.59.09. (D52553)

Emploi/service

Monsieur expérimenté en maçonnerie / carrelage, cherche travail. 0472/39.69.18. (E52493)

Réparation de machine à coudre et surjeteuse, Singer, Bernina, Paff, Elna... et industrielle. Me rend à domicile. 0471-08.58.33. (E52498)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Namur. 081-40.04.80. (E52151)

Dame 44a., je réalise le nettoyage de printemps de vos greniers et caves, rayon 40km autour de Ciney. 0483-12.24.70 ap. 19h. (E52526)

JF expér. pte. enfance + 30a, inscrite Ligue des familles, ens. sec. +logopédie, me déplace ds. comm. de Bxl pr m'occuper de vos enfts +devoirs ecole primaire, math, Fr, Néerl. 0472-683295. (E52535)

Immobilier

Viager: recherche viager BW, restez ds. votre maison en percevant une rente mensuelle confortable en plus de votre pension. 0473-27.84.86. (I52319)

Av: Côte d'Opale, Bray-Dunes (Fr), vue mer, appart. 70m2, 1e. ét., asc., liv., cuis., sdb., wc sép., déb., 2ch., gar., 160.000E. 065-31.30.88. (I52459)

Av: Htes. Alpes, Lac Serre Poncon, Parc Ecrins, tb. appart., 110m2, tt. conf., mblé., équipé, 3ch., sdb., 2 terr., cave, gar., ttb. vue, phot/dem, 325.000E. 0496-07.53.88. (I52473)

Av: Coxyde, appart. 2ch., 4p., meublé, près de digue, tt. conf., 2e ét., et pas syndic., chff. gaz, 120.000E. 065-79.50.06 - 0486-60.22.19. (I52559)

Av: Westende, studio mblé. 25m2, vue/mer, 7e ét., hall d'entrée avec arm. encastrée, liv. gde. baie vitrée, cuis., coin à manger, poss. à dormir 4p, sdb avec dche, 100.000E. 0477-37.10.15. (I52406)

Location

Namur, appt. 1ch, bureau, cuis.éuip.nve, sdb., hall, porte blindée, 1cave, résid. standing, 6e ét., vue/parc, 575E + 80E chge., libre. Robert J, chemin du Beau Vallon 2 - 5170 Profondeville. (L52529)

Ardenne, Orchimont, àl., p/m, 2p/bas, 1ch., mansardé, cour, jard., 375E/m, caution 2 mois. 061-65.89.96 - 0483-63.70.61. (L52434)

Al: Poupehan/Bouillon, superbe appart., sit. except. plein sud, liv., f.o., ccuis.éq., 1 à 3ch., terr. 25m2, calme 100/100%. 061-46.73.47 - closdumousty@msn.com (L52483)

Mobilier

Av: salon en cuir et chêne, 3p-2p-1p, très bon état. 0475-29.97.05. (M52456)

Av: bureau de dame en noyer sculpté avec étagère, Louis Philippe, H: 81cm, pr.: 53,5cm, L: 1,01m, parf. état, 300E à discuter. 069-85.95.29. (M52550)

Villégiature (Belgique)

La Panne, appt. de coin sur la digue avec gar., 2e ét., 2ch., living tr. lumineux, tv, endr. calme, animaux non désirés, sem., qz., mois. 0494-30.72.88. (V52522)

Coxyde, 50m digue, vue/mer, appart. rez, 6p., 3ch., juill.: 500E/s, du 13 au 20 août: 500E/s, sept.: 350E/s, chges comprises. 0486-73.76.98. (V52552)

Ard. Semois, jolie mais. 12p., spac., tt. conf., grd. jard., vue superbe sud, nombreuses pomm., calme. www.oizy.be - 0473-68.70.40. (V52551)

St-Hubert, Arville, gîte rural, cconf., 8p., 4ch., jard., pkg., w-e., m-week, sem., quinz., juin, juillet, sept. 061-61.13.47. (V52541)

St Idesbald, belle vue plage, appt.tr.lum.70m2, 20m digue, liv.30m2, 3e ét., 2ch., tt.cf., sup.éq., wifi, mai-juin: 385E/s, juill. 560E/s, prix dégr/durée, pkg. souterrain. 0489-59.00.07. (V52539)

Htes-Fagnes, gîte 7p., 3 ch., wifi grat., forêts, prom. vélo, lib.: Asc., Pentecôte, déb. juill., fin août. Tel : 080/33.74.35 - http://lesavrules.jimdo.com (V52534)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr.calme.084-34.44.31- www.gitesdavid.be (V52389)

Westende, àl. tr.b.studio, 4e. étage, coin digue, tb.vue s/mer, 4 p., ent.rén., 1 ch. sép., tt.conf., centre commerces, tv, asc., long w-e. sem. qz. mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V52523)

Coxyde, appt. mod. et conf., 80m. de la mer, 5 min. du centre, 2ch., 1e ét., asc., côté soleil, local vélo, préf. pas d'animaux, conditions pour 2-3-4 sem. 0475-78.92.54 - 02-385.16.21.(V52564)

Westende-bad, luxueux appt. 2ch., 4-5p., situé à prox. centre et mer, end. calme, 2e ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou quinz. 0479-53.55.67. (V52202)

Middelkerke, app. face mer, 4p., 1ch., sdb, gd liv., cuis.éq., tt cf., terr., 4e ét., asc., facil. pkg. gratuit, w-e hsais., sem., qz., mai-juin-juill-août etc... 060-212279 - 0473-4248.27 (V52520)

Westende digue, appart. 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e, sem., mois, poss. garage. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V52371)

Coxyde, app. 5p., 2ch, sdb, wc, cuisine, living, hall, 30m, digue, côté soleil, tt. confort, tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V52182)

Al. ou Av.: chalet entre De Haan et Middelkerke, non loin de la plage, eau et électricité compris. 02-385.12.63 - 0479-97.89.07. (V52506)

La Panne, appart. sur digue, 2e ét., 2ch., 6/8p., tt.conf., spacieux, lumineux, wifi, sem., qz., mois, près du centre, poss. garage. 0479-32.75.55. (V52101)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V52108)

Westende, tr. beau stud. mod., coin digue, v. mer, 2e ét., 4p., 1ch. sép., tvc , tt. cf., asc., sem., qz. ou mois, libre: juin, 8 au 21/08, sept. et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V52344)

Nouv. gîte ard., prox. Semois, 14p + 1 bb, 3 épis, 5ch., 4 sdb, wifi, gd. jard., pkg., prom. balisées, équip. bb., Smart tv. 0495-87.32.70 - www.lecole-buissoniere.be (V52512)

Le Coq (De Haan), chalet ds camping, 3ch. (2-1-1), 20' à pied de la mer, séj., cuis., sdb., mer et verdure, jeux, mbles. jard., 45E/j. 0495-19.81.29. (V52415)

Coxyde, appart. 2ch., 6p., 50m digue, coté soleil, mai, jui, juill., août, sept., sem., quinz., pas d'animaux. 0474-41.23.09. (V52420)

Ard., Gedinne, Vallée de la Houille, prox. forêt, prom. balisées,entre Meuse et Semois, gîte 2 épis, 4p. mbl. de tourisme w-e, sem. ou qz. 061-58.70.29 - 0478-53.18.85. (V52485)

Bray-Dunes, 5km La Panne, 40m plage, villa, gd. gar., pt.jard., gd.terr., cuis.sup.éq., 3ch av.balc., 2douc, 3wc, liv.pl.sud, sem-qz-mois, sam. au sam. àpd: 300E. 0484-436639 - 0496-510992. (V52338)

Middelkerke, face mer, appart. 4p., 1ch., tt. conf., terr., 1er ét., asc., animaux non admis, sem. ou quinz. 0496-51.73.39. (V52556)

Middelkerke, àl. chalet, tt. rénové et très propre. 0475-29.97.05. (V52457)

Bray-Dunes, 5km La Panne, appart. rez, neuf, face mer, 4p., 1ch + 1cabine + terr. sud 16m2 + pkg. fermé s/s., sept.: 340E/s., 612E/qz. 04-263.80.97 (soir) 0474-76.40.54. (V52562)

St-Idesbald, appart. mod., vue sur mer, 1ch., 4p. max., balcon, soleil, sem., quinz., pas d'animaux. 0476-49.17.20 - 02-384.11.00 - photos: danmir@tvcablenet.be (V52464)

Coxyde digue, appt. 2ch., 3e ét., asc., cuis. éq., très lumineux, juillet - août. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89. (V52463)

Coxyde, appt 2ch, digue de mer, mod. et soign., wifi, photos et tarifs: pierrardcoxyde.skyrock.com ou 0473-92.13.56. (V52240)

Séjour en ardenne, Prelle-Tenneville, chalet 6p., prox. La Roche-en ard., Bastogne, en pleine nature, 125E/we, 250E/sem+chges. 0474-27.14.13 - www.chalet-gite-lesfougeres.com (V52433)

Middelkerke, mais. 3ch., calme, vélos, l-v., l-l., télénet, près West golf et port plaisance, réserve nature, prix intéress., pas d'animaux. 02-354.36.32 - 0478-83.78.25. (V52531)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte de rêve, 3 épis, jusq. 9p., proche des lacs, tt.cf., idéal fêtes de famille, Internet, jard., pkg., prom. balisées. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be (V52035)

La Panne centre, appt vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 sall. d'eau, hyp. équip., l.v, tr. lum., vélos, à louer tte. l'année, pas d'anim. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V52437)

Nieuport digue, rez àl. ttes. périodes, tt. conf., 2ch., 5p., pasd'animaux.0478-91.12.15- http://users.skynet.be/lestouflor (V52510)

Villégiature (France)

Canet plage (Perpignan air port), front de mer, studio tt.cf., liv. avec clic-clac+2 lits superp., cuis.éq., c dche., terr., chff.c, loc.tte année, àpd: 250E/s. 071-41.58.93 - 071-68.80.54. (V52446)

Mt-Ventoux, gîte nf./2p, vue impr., pisc. 10x5, terr., bbq., cuis.éq., dche ital., literie ht. de g., havre de px, sem. www.facebook.com/le clos des marinaudes 0033-490363753- 0033-6481216 41 (V52548)

Côte d'Opale, Hardelot-plage, appt 2ch., tt. conf., terr. plein sud, cuis. équip., park. privé. 0476-28.19.79 - 056-55.58.06. (V52557)

Barcarès, mais. 4 à 6p. ds. domaine avec piscine, proche mer, lac. 0493-76.84.60. (V52560)

Bretagne, Côte d'Armor, St. Quay, villa 8p., tt. conf., 3ch., 2sdb, plages et comm. à 1km, jard. clos. 056-41.82.17 - 0495-52.10.83. (V52565)

Provence, mais. impec, gd terrain priv. +pisc. 10X5, en pl. nature, 8p, 3ch., 2sdb, 3wc, sàm, wifi, cuis.ext. bar face pisc., tt. pl.-pied, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V52567)

10 km Menton, appt. 4 pers., face à la mer, living avec terr., chambre, sdb., cuis. avec lave-vaisselle et mach. laver, route semi privée. 0495-21.27.29. (V52478)

Corrèze France, magnif. rég., ch. d'hôtes, àpd: 01/07: 1 sem + p/déj: 350E p/2pers., en 1/2 pens. à 2: 550E/1sem, 15j -10%. 0033-771.63.92.83. (V52388)

A saisir, Lacanau-Océan, maison super cft., 5p., rés. avec pisc., spl. plage, forêt, lac, sport, vélo. 081-43.37.78 - www.locavaca.be clic Aquitaine n° 33 ou 37 jard. pinède. (V52418)

Roquebrune, Cap-Martin, àl. ttes. périodes, studio S-O., tt. conf., gde. terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, micro-ond., photos dispo. 085-84.14.30. (V52430)

Saint-Rémy-de-Provence, appt 4 pers., park., parkg, tv, juin-août-sept, 2e qz. oct. 0478-25.86.19. (V52504)

Auvergne, mais. 5-6p. dans village cœur du parc régional des volcans, 450E. 063-42.47.32. (V52442)

Côte d'Azur, Menton, appt. plein sud, impecc., à 1min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V52566)

Sud France, env. Béziers, part. loue villa 3ch., tt. conf., terrain clos. 061-21.54.57 - www.saintgenies.be (V52514)

C d'Azur, Nice, appt. impecc. avec gde. terr., 2-4p. soigneuses, l-vaiss., l-ling, micro-ond, près commerces et pr. promeneurs, poss. pkg. sécur., possib. photos. 0486-53.28.81. (V52475)

Provence, rég. Nîmes, àl. villa tt. conf., 6p., pisc. priv., libre de mai à octobre. 087-44.72.02 - brandtphilippe@hotmail.com. (V52513)

St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas 4/6p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V51958)

Auvergne, à découvrir, Cantal, Alleuze, mais. tt. conf., jard., bbq, park., site classé Michelin, pt. village calme, promenades, vtt, riv., pêche, activ. naut., 400E/s. 085-51.26.74. (V52492)

Uzès-Gard, dispo mai-juin-1èr sem. juill., mais. 4-6 p. avec chamb. clim., ds rés. + pisc - www.bastide56uzes.net - 0496-12.06.46 - location idéale pour une famille ou 2 couples. (V52568)

Roquebrune, Cap-Martin, studio 2p., à 60m mer, jard. + pkg., 1ère qz. juill., 2e qz. août, sept. 0478-25.86.19. (V52502)

Roquebrune-Cap-Martin, appart. 2ch., confort, pkg., à 60m mer, 1ère qz. mai, 1ère et 2e qz. sept. 0478-25.86.19. (V52503)

Roussillon, Barcarès, bord mer, appart. 4p., 1ch., tv, l-vaiss., terr., park., photos/Internet. 010-65.64.36 - 0473-56.06.00 - 0476-67.02.55 - salmon-christophe@yahoo.com (V52376)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appart. impec., 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gar., proche mer et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V52447)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt. rdch., 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., repos garanti, vélos. dominiquewagemans@gmail.com - 0478-27.49.77. (V52441)

Ardèche, vallée de l'Eyrieux, village Gluiras, à l./qz. ou sem., maison bien équipée, max. 6p. 0476-89.91.54. (V52349)

Côte d'Opale, Wissant, à 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch, sdb, wc sép., terr. clôt., tt conf. 0495/32.28.95 - zimwatapp@gmail.com (V52002)

Bretagne, Golfe du Morbihan, un des plus beau site recensé Unesco, villa 6p., 3ch., cuis.éq., vue mer, 100m plage, juin-août-oct., pas d'animaux. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17.(V52364)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt, 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont. avec 2 lits sup., pkg. priv., loc. tte l'année du sam au sam. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V52245)

Bord Médit. Camargue Grau du Roi, 150m plage, appart. 4p. 1ch., rdch., jardin, piscine, infos et photos sur www.appartgrau.be. 04-370.11.12 - 0496-66.55.45. (V52054)

Provence, mas 8-10p., 5ch.+ dche, wc priv., pisc. 10x5m, conf. calme, cuis. éq., tv, sem.ou qz., du 15/6 au 15/9. 0498-52.16.94 - 081-58.16.12 - http://chenesverts.cabanova.fr (V52527)

Hérault, Marseillan plage, ds résid. séc.+pisc., 500m plage, proche comm., villa tt.conf, 5-7p., 2ch., sdb, séj., cuis.éq., tv, gde.terr.clôt.+bbq, airco. www.ofpumalanga.com - 0478-50.49.15 (V52087)

Barcarès, rés. maint., tte. pér. an., ds villa louée / partic., tt.cf., cuis.éq., séj., 2ch+mezz., sdb., terr., pisc.surv., bord mer, endr. sécur., calme, idéal mer/mont. 086-367730. (V52530)

Ile de Ré, mais. charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tt.cf., cuis.s.éq., sal., sàm, 2sde+1sdb., l-l., jard.clos, nature, prom., plages. 0475-37.31.09 - http://sites.google.com/site/ilederebonheur (V52099)

Côte d'Azur, Menton, appt. plein sud, impecc., à 1min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V52153)

Roquebrune, Cap-Martin, studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et commerces à 150m. 0496-31.57.68 - roquecamar@gmail.com (V52345)

Port Leucate, Aude, près mer et comm., mais. 4-6p, sup. équip., 2ch. + mezz., cuis., séj., véranda, photos/mail. michelineschiltz1945@gmail.com - 063-38.63.62. (V52311)

Dans le Gard, 20' Médit, entre Nîmes et Montpellier, ds dom. de 15ha boisé et gardé, mais. 6p., 2ch., sdb., cuis.éq., 2 pisc., tennis. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V52199)

Wissant, Côte d'Opale, Pas de Calais, appt. conf., 4/5p., calme, 30m plage, park. priv., pelouse sud, prix intérr. 087-54.23.36. (V52516)

Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V52074)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt. Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 50E/2p., table d'hôtes 20E/p. 0033-490.46.42.29 - http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres (V52161)

Méd., Barcarès, gde. plage, appt. 2ch., face mer, terr., l-v., tv, tt. conf., park. pr., vélos, loc./qz de 600 à 1.100E, photos/site/dem. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V52524)

Bandol, Var, villa 5ch., 3 sdb., pisc. priv., 50a., ds. vignes, calme, du 13 au 31/08, sept., oct. 0478-62.67.59 ap. 20h. (V52519)

C. d'Azur, Ste. Maxime, ds résid. calme avec pisc., villa 2ch., tt. conf., avec jard., pkg., terr. pl. sud, vue imprenable, clim., l-vaiss., wifi etc... 0472-23.33.61. (V52491)

Languedoc, Port Fitou, mer/mont. à prox., proche Perpignan, Carcassonne, Barcarès, mas tt.cf., ds dom. priv., 2 pisc., tennis, de 350 à 500E sel. saison. 081-63.44.95 - mcwenin@hotmail.com (V52515)

St-Cyprien-plage, (Roussillon) àl. ds. clos + pisc., tennis, villa 4-6p. en juin, 2ch., 2sdb, 2wc, cuis.équip., sal., sàm, terr. priv., mer et comm. à 250m. 071-77.45.20 - 0477-37.08.29.5 (V52538)

Dordogne, Quercy, à prox. de Rocamadour, maison de caract., 3 à 4p., env. calme, plein sud, loc./sem: 280 à 310E. 0476-42.11.45. (V52212)

Été 2016, Provence, entre Verdon et C. d'Azur, villas privées, gîtes et chalets toilés éco, avec pisc., déscriptif et prix sur - www.immodere.com/varcamdobb.php - 0033-682.40.88.78. (V52318)

Bretagne, Plouguerneau, 50m mer, mais. indép., côte naturelle, non défigurées à l'embouch. d'un Fjord breton, plages sabl fin, face au phare de l'Ile Vierge. 0477-276514 - jpdjon@hotmail.com (V52105)

Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), àl. ds mais. ind., appt. 5/6 p., tr. ensoleil, plages et comm. à 500m, libre tte. l'année. 04-336.24.98 - guth@sfr.fr - http://omaopabigouden.blogspot.be (V52229)

Prov., Mt-Ventoux, mais. de vac., tt.conf., convient parfaitement pr. 4 à 10p., grd. jard. clos et pisc. 10x5m., libre du 6 au 30 juill. et sept. 0499-20.58.00 - 84570m@gmail.com (V52521)

Villégiature (Autres pays)

Esp. Costa Brava, appart. 1e ét., 300m mer, 3ch., tv, less., gar., de juin à sept. 071-88.87.47 ap. 17h. (V52544)

Majorque, Iles Baléares (Santa Ponsa), 20km Palma, àl. appt. 100m2, rdch., 3ch., 2sdb, terr., jard.+bbq, bord mer, zon. calme résident., ttes. facilités. 085-23.09.44 - ponsjeanb@gmail.com (V52448)

Hongrie, lac Balaton, Kaptalanfüred, appt. tt. conf., 4p. + 2 évent., 200m plage, juill.-août, 390E/sem. 0472-87.16.33. (V52357)

Escala, villa 3ch., 600m centre, mer, lib.: mai 850E/mois, poss. sem., juin + 25/6 au 9/7, du 16 au 30/8, pisc, photos. 0472-26.54.48. (V52561)

Zinal (Valais Suisse), appart. 5p. Chevreuil 14 conf., tv, lav-vaiss., studio 2p. Chevreuil 13 conf., tv, cuis. bien équip, près téléférique. info@zinalchalet.ch - +41(0)27.475.14.82. (V52518)

Sicile, 5 mais. de campagne côté Sud-Est, 2ch., sdb, cuis., salon, terr., bbq, pkg.priv., pisc. 10m/5, 10m airport Comiso, 13km mer (Scoglieti). 0473-11.07.87 - monique.sergeant.ms@gmail.com (V52326)

Costa Brava, St-Antoni Calonge, bel appart. 4p., hyper équip, gde. terr., gar. priv., 150m plage, proche commerces, 1.100E du 16 au 31/08. 0493-08.34.33. (V52549)

Torrevieja, appart. neuf (2012), 2ch., super équip., terr. 25m2, pl. sud, dom. sécur., gde. pisc. commun., pk.priv., lib: juill., prix dégress.plus de sem. 0479-44.13.59 - jacquesmj@yahoo.fr (V52528)

Esp. Calpe, appart. 2ch., tv.n frigo, congel., lessiv., cuis., liv., airco, à 5 min de la plage, restos et ts. comm., loc. ttes. saisons, photos. 081-56.60.86 - 0479-54.87.99. (V52511)

Grèce du Sud, vac. ds. une oliveraie belge, fac. mer + mont. grandio., rando, plag. sabl. fin, gîte 3p. 56E/j., 6p. 79E+tabl. hôtes, navette airport. www.vacancesgrece.com - 0475-73.90.50. (V52297)

Almunecar +Benidorm, promo. appt. vue mer, 1ch., tv, terr. sud, micro-ond., 399E/mois + charges, juill.-août: 899E/mois + charges, pisc., park., photos. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V52302)

Italie-Ombrie, offre -10% juin-sept., montagne, villas ds. oliveraie, 2-3ch, 2-6p., pisc., calme, 25km Assise, idéal pr visiter rég. pleine d'histoire. 0495-59.19.18 - www.lepiatte.com(V52488)

Esp., Llança, villa 2ch., 2 terr., jard., vue mer-montagne, loc. quinz., juin-juill., août. 081-30.39.07 - nicou_thomas@yahoo.fr (V52429)

S'Agaro, Costa Brava, appart. vue mer, ds. 1 complexe clôt., 4-5p., pisc., tennis, pkg., libre tte. l'année. 0473-22.20.07. (V52525)

Offres d'emploi

CHEZ NOUS, ÇA *VIT*

L'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes à Bruxelles recherche (h/f):

un collaborateur Staff Compensation & Benefits
- pour le département RH – CDI – temps plein

un coordinateur Staff, attaché à la secrétaire nationale FR
- CDI – temps plein

un coordinateur qualité hôpitaux
- CDI – temps plein

Postulez et/ou obtenez plus de détails sur

www.mcjobs.be

MUTUALITE CHRETIENNE

La **solidarité**, c'est bon pour la santé.

LE CENTRE HOSPITALIER DE WALLONIE PICARDE ASBL RECHERCHE À TEMPS PLEIN (H/F):
> un infirmier en chef unité de gériatrie
> un infirmier en chef unité de psychiatrie
> un pharmacien hospitalier en infectiologie
> un chef de cuisine de collectivité

Plus de détails sur www.chwapi.be
Envoyez votre candidature à Vinciane Sente, Directrice des RH, Bld. Lalaing 39 - 7500 Tournai ou vinciane.sente@chwapi.be

LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DES FRÈRES ALEXIENS ASBL À HENRI-CHAPELLE RECRUTE (H/F):
> un infirmier en chef
> un assistant administratif du personnel

Plus de détails et postulez sur www.cpfa.be

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECHERCHE (H/F):
> un biotechnicien
CDI - temps plein
> un infirmier spécialisé SIAMU
CDI - temps plein ou temps partiel

Plus de détails et postulez sur www.slbo.be ou http://emploi.slbo.be/fr/home.aspx

// Intersoc Trip //

Les plaisirs du Sud-Ouest

intersoc L'AMOUR DE VOS VACANCES

Station touristique et thermale implantée au pied des Pyrénées, Cambo-les-Bains jouit d'une situation privilégiée, près de Bayonne.

L'essentiel du Pays Basque est concentré ici : la nature, l'architecture, de bons produits et des traditions bien vivantes. Vous logez au Club de notre partenaire Vacanciel.
Formule : pension complète
Hébergement : chambres single (avec supplément), doubles ou villas équipées d'une salle de bains. Wifi gratuit à la réception.
Dans le domaine : piscine en plein air, court de tennis, terrain de volley et terrasse.
Transport : en autocar à partir de Liège, Bruxelles, Nivelles et Mons.

DATES	PRIX	SUPPLEMENT SINGLE
DU 13 AU 22 MAI	995 EUR	182 EUR

Séjour de 8 jours/7 nuits sur place • Aller et retour : nuitées et dîners dans un hôtel étape • Excursions : voir programme – Accès aux curiosités et guide inclus • Présence d'un accompagnateur Intersoc.

>> Plus d'infos : 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) • www.intersoc.be

LIC 5654

Erratum : Naples avec Intersoc

Dans l'édition du 7 avril, Intersoc proposait aux lecteurs d'*En Marche* un séjour à la découverte du golfe de Naples du 7 au 13 juin prochains. Il était mentionné une durée de séjour de 15 jours et 14 nuits sur place. Il s'agit bien d'un séjour de 7 jours/6 nuits. Intersoc prie les lecteurs de l'excuser pour cette erreur.

Nature et jardins

Lectures au vert

Le retour des beaux jours nous invite au jardin, sur la terrasse ou au balcon.. Avant de planter, semer et récolter, plonger dans les livres nourrit l'imagination.

Jardiner dans 1m2

Pots, bacs, jardinières, paniers suspendus, massifs surélevés, étagères superposées... Les conseils et astuces ne manquent pas pour réussir les cultures de légumes, herbes et fruitiers dans un espace restreint ou un mini-jardin. Le livre les illustre et propose aussi quelques projets originaux comme des courges palissées, des escabeaux gourmands, une passoire à fraisiers, un mur à poches, des carrés de bonnes herbes... À vos outils pour concrétiser vos envies.

>> *Jardiner dans 1m2* • éd Larousse • 2016 • 258 p. • 20,15 EUR

Une serre : un bon investissement

Hollandaise ou classique ? Verre horticole ou trempé ? Tout, vous saurez tout sur les serres ! Ceux qui souhaitent installer une serre ou viennent de sauter le pas trouveront une mine d'informations pour faire le bon choix et, ensuite, bien utiliser et entretenir leur nouvelle acquisition. Les fous du basilic et des tomates, les collectionneurs d'orchidées et de cactus, les curieux de variétés rares y trouveront de nombreux trucs pour déployer leurs talents. Les autres apprendront à cultiver, par exemple, melons, raisins et autres salades. Ce guide pratique, très agréable à manipuler et bien documenté, garantira une rentabilité maximale à cet investissement.

>> *Une serre : un bon investissement* • Marc Knaepen • éd Weyrich • 2016 • 140 p. • 19,50 EUR

36 trucs et astuces au jardin bio

C'est en jardinant bio qu'on devient jardinier bio ! Présenté sous une forme qui rappelle les livres de cuisine – fiches agrémentées de photos du matériel nécessaire et des étapes à suivre – ce guide regorge de bonnes idées et conseils pour réaliser des cultures bio. On y apprend, par exemple, à protéger les carottes et à piéger les limaces avec du pamplemousse. On découvre que les bas en nylon, bouteilles en plastique, cheveux coupés et jantes de vélos peuvent s'avérer bien utiles dans un potager. Ou encore, qu'il est possible de composter en appartement ou de semer des haricots dans des rouleaux de papier wc. Pratique, pédagogique et ludique... un ouvrage idéal pour les bricoleurs passionnés de culture bio.

>> *36 trucs et astuces au jardin bio. Récup', conseils pratiques et solutions innovantes* • Jacques Dupret • éd Nature et Progrès • 2016 • 125 p. • 14,60 EUR

Avoir un beau jardin pour presque rien

Ce livre fournit 100 idées pour jardiner sans exploser son budget : créer un massif, planter des graminées, installer un potager, planter des fruitiers, traiter les parasites... Des conseils de jardinage classiques côtoient des "pratiques du bon vieux temps", des idées de fabrication à partir de matériaux bon marché et des techniques pour éviter de jeter et de racheter...

>> *Avoir un beau jardin pour presque rien* • Alex Mitchell • éd Larousse • 2016 • 162 p • 19 EUR

Deux ou trois ruches dans mon jardin

On ne s'improvise pas apiculteur... Le métier – ou le plus souvent la passion – exige une certaine dose de connaissances et de techniques, sans parler de la patience. De là, l'émergence d'un certain discours sur les "vrais" et les "faux" apiculteurs, ces derniers n'étant que des "détenteurs d'abeilles". L'approche développée ici est toute contraire : l'élevage des petites butineuses n'a rien à voir avec l'élitisme. Il n'est pas honteux de procéder par essais et erreurs, ni de développer une ou deux ruches avec les moyens du bord. C'est à cette tâche que s'attelle Fabrice de Bellefroid, apiculteur depuis plus de vingt ans. Tout y passe : du choix de lieu d'installation de la ruche jusqu'à sa protection hivernale, en passant par la récolte de l'essaim et du miel, le traitement, etc. Clair et enthousiasmant.

>> *Deux ou trois ruches dans mon jardin* • Fabrice de Bellefroid • éd Nature & Progrès • 2014 • 127 p • 14,60 EUR

Faites tourner !

Pourquoi "faire tourner" les légumes au potager ? Et surtout, comment s'y prendre ? Cet ouvrage, bien que très spécialisé, est largement accessible aux jardiniers amateurs. Ils comprendront combien le respect des rotations est déterminant pour éliminer les ravageurs qui sévissent dans la terre ou pour lutter contre de nombreuses maladies des plantes. L'auteur propose une méthode pour mettre en place ses propres rotations. Il fournit des fiches qui aideront à positionner chacun des principaux légumes du potager.

>> *Faites tourner ! Les rotations dans mon potager* • Blaise Leclerc • éd Terre Vivante • 2016 • 120 p • 14 EUR

éditorial

L'échange électronique de données de santé : une question vitale

Elisabeth Degryse // secrétaire nationale

Le mois dernier, les prestataires de soins ont demandé plus de 140.000 fois des données de santé concernant leurs patients par voie électronique. C'est 14 fois plus que l'an dernier à la même période. L'échange électronique de données de santé est en pleine expansion. Plus que jamais, il est important que les patients donnent leur consentement pour le partage de leurs données de santé.

Le groupe sanguin, la carte de vaccination, les allergies à certains médicaments… En cas d'urgence, il peut être vital de disposer très rapidement de ces données. Mais, rares, parmi nous sont ceux qui disposent en permanence de tous ces renseignements. Et encore moins des données santé de leur proches. Pourtant, aujourd'hui, un accès à notre dossier santé d'un simple clic de souris, c'est déjà possible…

Consentir au partage

Dans notre pays, chaque patient a droit à un dossier santé. C'est l'un des huit droits du patient ancrés dans la loi de 2002. De plus en plus de prestataires de soins conservent d'ailleurs les dossiers de leurs patients sous forme électronique. C'est le cas pour quelque 75 % des généralistes, par exemple.
Un dossier santé électronique est en effet une condition fondamentale pour partager rapidement et efficacement des données de santé entre prestataires de soins. Une seconde condition s'ajoute pour que cela fonctionne: le patient doit donner son consentement à cet échange. C'est une démarche facile à réaliser. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le Réseau santé wallon (RSW - www.rsw.be) et le Réseau Santé bruxellois (RSB – www.reseausante-bruxellois.be) sont à disposition pour ce faire. Chaque patient peut aussi solliciter l'aide de son prestataire de soins, de son pharmacien ou de sa mutualité, pour effectuer cette démarche de consentement.

L'OBJECTIF EST DE CONVAINCRE CHAQUE CONCITOYEN DE DONNER SON CONSENTEMENT AU PARTAGE DE SES DONNÉES.

L'e-santé avance à très grands pas

Aujourd'hui, 3,1 millions de Belges ont déjà donné leur consentement à cet échange. C'est quatre fois plus qu'il y a un an. Et cela produit ses effets. Rien qu'au mois de mars, pour l'ensemble de la Belgique, les prestataires de soins (médecins généralistes et médecins hospitaliers principalement) ont consulté plus de 140.000 fois des données de santé via les réseaux dédiés à cet effet.
Pour les patients, c'est un progrès énorme. Ils peuvent recevoir plus facilement et plus rapidement un traitement de qualité. Les examens redondants, comme les radiographies, peuvent être évités. De ce fait, la charge administrative globale diminue et des frais inutiles peuvent être évités.

Grâce à la numérisation des dossiers de santé, il est également possible de partager un résumé des données de santé du patient : le Sumehr (*Summarized Electronic Health Record*). Il présente les données minimales dont le médecin a besoin pour évaluer rapidement l'état de santé d'un patient et lui proposer, ainsi, les soins les plus adaptés. Les autres données souvent partagées sont les résultats des examens de laboratoire, l'imagerie médicale et les courriers des prestataires de soins.
Tout comme les prestataires, le patient peut avoir accès à ses données. Ce dernier peut mieux évaluer ses soins, poser des questions plus ciblées et dialoguer avec ses prestataires de soins pour ainsi bénéficier du meilleur traitement. En outre, le patient peut lui-même contrôler ses données : il y donne accès aux seuls prestataires avec lesquels il entretient une relation thérapeutique, il peut en exclure d'autres, voir qui a consulté ses données, demander d'ajouter des données et en ajouter lui-même.
Dans les prochaines années, la numérisation des données de santé ne cessera de gagner en importance. L'objectif principal de toutes les parties impliquées dans ce processus doit être d'inciter à la conservation des dossiers santé sous format électronique et de convaincre chaque concitoyen de donner son consentement au partage de ses données.

Des actions de sensibilisation

À l'occasion de la Journée européenne des droits du patient, ce 18 avril, la Mutualité chrétienne et Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, ont décidé de centrer le thème de leur campagne de sensibilisation sur le consentement des patients au partage de leurs données de santé. Plusieurs actions de sensibilisation et des conférences ont déjà eu lieu ou seront organisées dans les semaines à venir dans toute la partie francophone du pays en collaboration avec les réseaux de santé wallon et bruxellois. Objectif: expliquer l'intérêt de ce type de dossier et faire "contagion".

Nous ne sommes pas au bout de la route de la numérisation. C'est un processus qui se construit tous les jours. Les prestataires de soins, les pouvoirs publics, les associations de patients et les mutualités y travaillent d'arrache-pied, en étroite collaboration. C'est dans l'intérêt du patient que nous devons réussir.

>> Pour en savoir plus sur la manière de consentir au partage de ses données de santé, lire ***"Consentir au partage de ses données de santé"***, article paru dans *En Marche* du 7 avril dernier, disponible sur www.enmarche.be. Toutes les questions à vos réponses et un petit quizz intitulé : ***"Pourriez-vous sauver un proche"*** sont aussi consultables sur www.mc.be/dossiersante

ça se passe

// Atelier elle & santé

Le jeudi 28 avril de 13h à 16h, Vie Féminine Centr'Hainaut organise l'atelier "Elle & Santé". But : promouvoir la santé des femmes de manière individuelle et collective. Gratuit
Lieu : rue C. de Bettignies 14 à 7000 Mons
Infos : 065/37.26.80 • www.facebook.com/viefeminine

// En guerre

Le vendredi 29 avril de 15h à 17h, le Journalise Alain Lallemand tiendra la conférence "Sommes-nous entrés en guerre ?", centrée sur les enjeux politiques et militaires de notre société du 21e siècle. Prix 5 EUR
Lieu : place de l'Abbaye 12 à 6870 Saint-Hubert
Infos : 061/61.17.14 • www.utacentreluxembourg.be

// Changement climatique

Le vendredi 29 avril de 20h30 à 22h15 se tiendra la conférence "Le climat change, et nous ? Défi climatique et boom des initiatives citoyennes". Gratuit
Lieu : Ulg, av. de Longwy 185 à 6700 Arlon
Infos : 063/23.09.32 • www.luxembourgcreative.be

// Ciné-débat

Le vendredi 29 avril à midi, l'ASBL Flora organise une projection du film "Le chant des hommes" suivi d'un débat sur le thème "Hommes et femmes en séjour irrégulier, quels enjeux individuels et collectifs ?"
Prix : 2 EUR
Lieu : Fédération Wallonie-Bruxelles, bd Léopold II 44 à 1080 Bruxelles
Infos : 02/204.06.45 • www.florainfo.be

// Le deuil

Le mardi 3 mai de 9h à 12h, l'ASBL Éducation et famille organise un séminaire "Le deuil dans tous ses états". Prix : 15 EUR
Lieu : Université de Mons
Infos : 065/37.31.09 • www.educationetfamille.be

// Accueil des migrants

Le mardi 3 mai de 19h à 21h, le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) organise le débat "L'accueil des migrants : humaniser ce défi". Gratuit
Lieu : rue des Deux-Églises 45 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/238.01.52 • www.cpcp.be

// Liberté d'expression

Le mardi 3 mai à 19h30, Le centre de Recherche et de Rencontre organise une conférence-débat sur la liberté d'expression, animée par M. Deleersnijder (ULg). Gratuit
Lieu : rue Puits-en-Sock 63 à 4020 Liège
Infos : 04/342.57.76 • www.crrliege.wordpress.com

// Alzheimer

Le mercredi 4 mai de 20h à 22h, la Ligue Alzheimer organise une rencontre : "Maladie d'Alzheimer : Alzheimer Café et groupes d'entraide - comment ça marche ?" Entrée libre
Lieu : rue Wayez 94 à 1070 Anderlecht
Infos : 0800/15.225 • www.alzheimer.be

// Premier job

Du lundi 9 au mercredi 11 mai de 9h30 à 13h30, Infor Jeunes propose un atelier pour accompagner les jeunes dans la recherche d'un job étudiant ou d'un premier emploi. Gratuit
Lieu : Rue Scutenaire 13-14 à 1030 Bruxelles
Infos : 02/733.11.93 • www.jeminforme.be

// Manipulation

Le lundi 9 mai de 18h30 à 21h30, l'ASBL Infor Femmes Liège convie à la conférence "Enfants de manipulateurs : comment les protéger ?"
Prix : 5 EUR
Lieu : rue des Prémontrés à 4000 Liège
Infos : 04/222.39.65 • www.inforfemmesliege.be

// Gestion des volontaires

Les jeudis 12 et 19 mai, la plate-forme francophone du *Volontariat* organise une formation à la gestion des volontaires. À destination de toute personne volontaire (bénévole) ou gestionnaire de volontaire dans une organisation. Prix : 120 EUR
Lieu : centre l'Ilon, rue des Tanneries 1 à 5000 Namur
Infos : 02/501.01.12 • www.levolontariat.be

// Nord-Sud

Le jeudi 12 mai de 14h30 à 16h30, le Centre tricontinental (Cetri) organise une journée d'analyse et de débat sur le thème "Obsolète, le clivage Nord-Sud ?" Gratuit (inscription souhaitée)
Lieu : SETCa Meeting Center, rue de Tournai 10 à 1000 BXL
Infos : 010/48.95.60 • duterme@cetri.be • www.cetri.be

// Cigarette électronique

Le jeudi 12 mai de 19h30 à 21h30 se tiendra la conférence-débat "La cigarette électronique : une aide à l'arrêt du tabac ?" Gratuit
Lieu : Haute École de la Province, quai du Barbou 2 à 4020 Liège
Infos : 04/237.95.14 • www.provincedeliege.be/promotionsante

// Lupus Erythémateux

Le samedi 21 mai à partir de 9h30, l'association Lupus Erythémateux organise trois conférences : "Les corticoides : Dr JLes corticoides : Dr Jeckyll et mister Hyde", "Le futur de l'innovation thérapeutique : espoirs et défis pour les associations de patients" et "Le traitement du lupus : le chemin parcouru et les raisons d'espérer". Entrée libre
Lieu : Business Faculty, Font Saint Landry 6 à 1120 BXL
Infos : 0487/26.66.64 • www.lupus.be

// Habitat groupé : portes ouvertes

Les samedi 21 et dimanche 22 mai se tiendront les 6e journées Portes Ouvertes Habitat Groupé. Pour découvrir ou faire découvrir ce mode de vie particulier.
Lieu : dans toute la Belgique
Infos : www.habitat-groupe.be/jpo2016

// Visite de Molenbeek

Le dimanche 22 mai à 14h, le musée la Fonderie organise un parcours guidé "Le Petit Manchester : le cœur historique de Molenbeek". Prix : 9 EUR
Lieu : départ au métro Comte de Flandre, sortie côté Maison Communale à 1080 Molenbeek
Infos : 02/410.99.50 • www.lafonderie.be

// Aidants proches

Le mardi 24 mai de 17h30 à 19h et le jeudi 26 mai de 12h à 13h30, l'ASBL Aidants proches et Charleroi Ville Santé organisent la conférence "Soutien aux aidants proches lors de la survenue d'un handicap". Gratuit
Lieu : boulevard Drion 1 à 6000 Charleroi
Infos : 071/86.70.03 • www.charleroi-ville-sante.be

// Tempête sur la gauche

Le mardi 24 mai à 19h, la revue Politique organise une soirée-débat "Tempête sur la gauche" avec Raoul Hedebouw, Philippe Lamberts et Paul Magnette. Entrée libre
Lieu : Ihecs, rue du Poinçon 15 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/538.69.96 • www.politique.eu.org

// Salon Asblissimo

Les jeudi 26 et vendredi 27 mai se tiendra le salon Asblissimo, ouvert à tous les responsables d'ASBL. Au programme : conférences, ateliers, exposants, soirée networking.
Lieu : Crowne Plaza, place Rogier à 1210 Bruxelles
Infos : www.asblissimo.be

// Volontariat

Le vendredi 27 mai de 9h à 16h30, la Plate-forme francophone du volontariat organise un séminaire "Le volontariat : l'opportunité de (pour)voir autrement". Conférences, ateliers participatifs, etc.
Lieu : chaussée de Marche 604 à 5101 Erpent
Infos : 02/512.01.12 • www.levolontariat.be/enjeux/seminaire-2016